



# Assemblée générale

Vingt-quatrième session extraordinaire

7<sup>e</sup> séance

Jeudi 29 juin 2000, à 10 heures

Genève

Documents officiels

Président : M. Gurirab. . . . . (Namibie)

La séance est ouverte à 10 heures.

## Point 8 de l'ordre du jour (suite)

### Propositions de nouvelles initiatives de développement social

- a) Examen et évaluation des progrès accomplis depuis le Sommet mondial pour le développement social
- c) Propositions de nouvelles initiatives aux fins de l'application intégrale de la Déclaration de Copenhague sur le développement social et du Programme d'action du Sommet mondial pour le développement social

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à S. E. Mme Tessa Jowell, Ministre de l'emploi du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

**Mme Jowell** (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Cette session extraordinaire, qui a lieu cinq ans après le Sommet de Copenhague, suit de très près la session de suivi de la Conférence de Beijing de 1995, qui s'est récemment tenue à New York. Il est juste que le monde fasse désormais le bilan des progrès accomplis depuis la tenue de ces deux Sommets, il y a cinq ans. La session Beijing + 5 a été un grand succès car elle nous a permis de définir de nouvelles orientations. Je suis certain qu'il en ira de même de cette session, qui est consacrée au développement social.

Avant la tenue du Sommet mondial pour le développement social, il y a cinq ans, on avait tendance à envisager le rôle des politiques sociales indépendamment des politiques économiques. Le rôle que les politiques sociales pourraient jouer en faveur de la croissance économique a souvent été sous-estimé. À Copenhague, la communauté internationale a, pour la première fois, convenu que les politiques économiques et sociales devaient se renforcer d'une manière synergique. La croissance durable à long terme a besoin d'être étayée par des politiques sociales efficaces. C'est pourquoi il est rentable d'un point de vue économique d'investir dans le domaine social.

Nous sommes réunis ici aujourd'hui pour partir des réalisations de ce premier Sommet mondial consacré au développement social. Il s'agit d'évaluer les progrès que nous avons faits pour réaliser les 10 engagements convenus à Copenhague. Mais nous devons également nous demander si nous devons nous fixer de nouveaux objectifs à la lumière des changements qui sont survenus dans le monde depuis cinq ans.

Les 10 engagements ont fourni aux pays un cadre précis pour mettre en place des politiques visant à promouvoir la justice sociale et la lutte contre la pauvreté. Au début de cette année, nous avons rendu compte à l'Organisation des Nations Unies de ce que nous avons accompli dans chacun de nos pays depuis cinq ans. L'analyse de nos rapports révèle qu'il reste encore beaucoup à faire. Un milliard deux cent millions de personnes dans le monde ont toujours une espérance

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et l'interprétation des autres déclarations. Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau C-178. Les rectifications seront publiées après la clôture de la session dans un rectificatif récapitulatif.



de vie inférieure à 50 ans, les taux de mortalité infantile et maternelle restent élevés, le travail des enfants, l'analphabétisme, la mauvaise santé, les souffrances et la misère touchent encore trop de personnes. Il reste beaucoup à faire.

Mais les choses ont changé depuis le Sommet de Copenhague de 1995, et le processus de mondialisation s'est accéléré, mû par les nouvelles technologies de l'information et les mouvements rapides de capitaux dans le monde. L'on ne saurait surestimer les conséquences de ce phénomène pour toutes nos sociétés. La crise financière de 1997 et ses répercussions ont mis en lumière la vulnérabilité des économies en développement face aux fuites soudaines de capitaux. L'instabilité des capitaux s'est manifestement accrue, suite à la mondialisation et aux innovations technologiques. Cette évolution a mis en évidence le rôle important de la politique sociale s'agissant de garantir la stabilité en temps de crise.

Définir les principes qui devraient étayer les politiques sociales de tous nos pays est aujourd'hui à la fois un besoin et une occasion pour la communauté internationale. Une des choses les plus importantes que l'Assemblée pourrait faire à cette session serait de tirer profit des engagements pris à Copenhague et de convenir de la nécessité de mettre en place un cadre opérationnel que les pays pourraient à leur tour appliquer dans la pratique. La souveraineté nationale est essentielle pour permettre la mise au point de toute politique sociale efficace et il importe de tenir rigoureusement compte des différences nationales et régionales. C'est pourquoi l'ONU est particulièrement bien placée pour mener une étude sur les éléments clefs de la politique sociale qui contribuent au développement économique.

Mais il n'est pas question de tenter d'imposer un modèle à tous les pays. Il s'agit de donner aux États les moyens de fixer les normes qu'ils seront à même d'atteindre pour leur propre compte et d'élaborer des politiques qui aboutiront à un développement équilibré et durable.

Le défi à relever par notre génération consiste à assurer que les nouvelles richesses et possibilités engendrées par la mondialisation servent à réduire les inégalités dans le monde. Nous devons faire en sorte que le cinquième de la population mondiale, qui continue de vivre avec moins d'un dollar par jour, ait désormais la possibilité de sortir de la pauvreté.

Voilà le défi qu'il faut relever à l'échelle tant nationale qu'internationale. Au Royaume-Uni, la pauvreté parmi les enfants a triplé au cours des 20 dernières années; nous sommes donc déterminés à éliminer ce type de pauvreté dans les 20 ans à venir et à la réduire de moitié au cours des 10 prochaines années. Des milliers d'enfants, au Royaume-Uni, quittent l'école sans avoir acquis les connaissances de base : 17 % des jeunes de 16 à 25 ans ont du mal à lire et à écrire et 22 %, à compter. Nous entendons résoudre ces problèmes et cette tâche est au coeur de l'action que nous menons pour améliorer le niveau scolaire et préparer nos jeunes au monde du travail.

D'après le rapport publié récemment par le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) sur la pauvreté des enfants, ces derniers sont enfermés dans la pauvreté par un cadenas à combinaison multiple et non à une seule clef, et il faut réunir une combinaison de facteurs pour leur permettre de l'ouvrir. C'est là un message très important : pas de clef unique mais un cadenas à combinaison. Il n'y a pas une cause unique, ni une réponse unique aux problèmes que sont la pauvreté et l'exclusion sociale.

Tel est le message contenu dans les engagements pris à Copenhague, qui soulignent le besoin de politiques sociales qui doivent être cohérentes et globales pour être efficaces. Les 10 engagements pris à Copenhague sont les clefs de ce cadenas à combinaison de l'UNICEF. Il faut libérer ce potentiel de croissance et de justice sociale accru dans toutes nos sociétés.

Au Royaume-Uni, nous nous efforçons de nous attaquer aux problèmes de la pauvreté et de l'exclusion sociale par le biais d'approches intégrées au niveau du Gouvernement pour dispenser un meilleur enseignement, de meilleurs soins de santé publique et de meilleurs logements et, surtout, pour permettre aux jeunes dotés de compétences et de qualifications de trouver un emploi – ou de le garder – dans cette nouvelle économie fondée sur les connaissances.

Il y a deux semaines, j'ai pris la parole à la Conférence internationale du Travail ici même et, à cette occasion, j'ai annoncé que le Royaume-Uni s'apprêtait à ratifier la Convention 138 sur le travail des enfants. Mon pays a désormais ratifié toutes les grandes conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT). J'avais également dit que dans une économie moderne, l'objectif principal consiste à garantir l'emploi au plus grand nombre possible et à

augmenter le nombre des personnes qui travaillent. Cela signifie qu'il faut éliminer les obstacles qui se posent à l'emploi des femmes, des personnes issues de minorités ethniques, des jeunes, des personnes âgées et des handicapés.

Voilà ce que nous devons faire non seulement à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle internationale. L'objectif consiste à augmenter le nombre des personnes qui travaillent dans le monde entier. C'est pourquoi je me félicite vivement du fait que l'Assemblée reconnaisse la nécessité d'élaborer une stratégie internationale de l'emploi qui soit cohérente et coordonnée et appuie la convocation par l'OIT d'un forum mondial de l'emploi en 2001.

Ce que le monde attend de cette session, c'est non pas une série de propositions, mais plutôt un programme d'action sur un plan de réformes pour le nouveau siècle qui se fonde sur des principes de justice économique et sociale. Ceux-ci sont l'expression des valeurs qui sont les nôtres et qui nous permettront d'apporter la stabilité et la croissance à nos sociétés. Oeuvrons de concert afin de traduire nos aspirations dans des actions concrètes.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Steve Maharey, Ministre des services sociaux et de l'emploi de Nouvelle-Zélande.

**M. Maharey** (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je suis très heureux de représenter le Gouvernement de la Nouvelle-Zélande à l'occasion de cet important débat. Les thèmes que sont l'élimination de la pauvreté et la promotion de l'emploi, l'intégration sociale et le développement sont au coeur des préoccupations des Néo-Zélandais.

Nous sommes certes une petite nation, mais une nation qui est fière de sa créativité, de sa compassion et du rôle de leader qu'elle joue. Nous avons adopté, depuis plus d'un siècle, des politiques sociales novatrices. Plus récemment, la Nouvelle-Zélande a acquis la réputation d'un pays qui peut également engager une réforme économique énergique. Nous jouissons maintenant d'une forte croissance économique, et nous nous attendons à connaître un taux de croissance moyen de 3 % par an au cours des trois prochaines années. Nous prévoyons par ailleurs que le taux de chômage tombera à 5 % environ d'ici mars 2002.

Cependant, ce processus de réforme et les pressions de la mondialisation se sont accompagnés de dif-

ficultés. L'évolution du marché de l'emploi a eu une incidence sur la capacité de notre population à s'y intégrer. Ceux qui ont un niveau de scolarité peu élevé, ceux qui occupent des emplois non spécialisés et ceux qui travaillent dans des industries auparavant assujetties à une protection tarifaire ont été exclus du marché du travail ou ont vu leurs salaires réduits. La population autochtone maorie et les Néo-Zélandais originaires des îles du Pacifique ont été touchés hors de toute proportion et, dans certains régions du pays, la population a souffert plus qu'ailleurs.

C'est dans ce contexte de forte croissance économique, mais d'inquiétude grandissante concernant les inégalités, que le nouveau Gouvernement social démocrate, que je représente ici, s'est fixé six objectifs qui traduisent fidèlement les buts du Sommet. Il s'agit de mettre au point une économie novatrice qui crée des emplois et offre des perspectives à tous les Néo-Zélandais; de favoriser l'éducation et le développement des compétences de toute notre population; de réduire les écarts socioéconomiques au sein de notre société; de restaurer la confiance envers le Gouvernement et de promouvoir des services publics et sociaux solides; de chérir et de protéger notre environnement; et de célébrer notre identité en tant que peuple.

Une économie florissante et durable est au coeur de ce que nous percevons comme une démocratie sociale vigoureuse, mais tous les Néo-Zélandais doivent avoir la chance d'y participer. Cela signifie que, en tant que Gouvernement, nous continuerons de mettre en oeuvre une saine gestion économique et des politiques visant à encourager et appuyer le secteur des affaires. Nous allons également chercher à mettre en place des politiques sociales dynamiques en vue d'accroître la capacité de notre peuple de saisir ces possibilités, et de faire en sorte que toutes les régions du pays en bénéficient.

L'investissement dans la capacité humaine est à la base de notre stratégie visant à réduire les écarts dans la société néo-zélandaise. Cela veut dire qu'il faut investir dans l'éducation par le biais de moyens traditionnels et de moyens comme les habitations à loyer modéré et les services de santé publique. Cela signifie qu'il faut permettre à la population maorie et à celle des îles du Pacifique d'élaborer leurs propres services, afin que ce soient des services qui amélioreront leurs conditions de vie. Cela signifie qu'il faut améliorer la voie qui mène de l'école au travail.

Comme de nombreux pays, nous avons une population vieillissante. Nous constatons que 80 % de la population qui sera sur le marché du travail dans 10 ans y est déjà. Nous fondons donc notre avenir sur l'apprentissage tout au long de la vie. Les possibilités d'éducation et de formation sont très importantes si l'on veut développer les capacités de chacun durant toute la vie. L'éducation et la formation permettront également, bien sûr, de renforcer notre économie.

Les trois quarts des personnes au chômage pendant de longues périodes sont maories ou originaires des îles du Pacifique. Il s'agit d'une réalité que nous souhaitons changer. Nous avons donc mis beaucoup l'accent sur, entre autres choses, l'acquisition de la lecture, de l'écriture et du calcul afin de s'assurer que personne n'est exclu. Le monde du travail doit être juste. Nous adoptons en matière d'emploi de nouvelles lois qui nous permettront de respecter toutes les normes de l'Organisation internationale du Travail et de garantir l'équité sur les lieux de travail en Nouvelle-Zélande.

Il ne sera pas possible d'arriver à une plus grande inclusion sociale seulement grâce à de meilleurs services d'éducation et à des relations d'emploi plus équitables. Nous voulons également créer des partenariats étroits avec les communautés. Les communautés savent comment définir leur avenir. Par conséquent, nous aidons les communautés, particulièrement les communautés maories et celles des îles du Pacifique, à accroître leur propre capacité d'offrir des programmes économiques et sociaux. Ce renforcement des capacités constitue un investissement dans l'avenir qui vise à aider les communautés à cerner leurs propres problèmes et à trouver des solutions pour leur propre population.

Le développement social est également un élément clef du programme d'aide extérieure de la Nouvelle-Zélande. Cette aide publique au développement continue d'être essentiellement axée sur les États insulaires du Pacifique et sur les pays en développement de l'Asie de l'Est et du Sud-Est. Le Gouvernement a l'intention de s'assurer que cette aide atteindra l'objectif d'attribuer 0,7 % du produit intérieur brut à l'aide à l'étranger, notamment dans le domaine de l'enseignement et de la santé.

Pour conclure, en tant que société petite mais égalitaire, nous avons joué un rôle de pionnier en matière de politique sociale dans le passé, et nous sommes déterminés à continuer de le faire à l'avenir. L'esprit de

coopération et l'engagement pris lors de cette session extraordinaire traduisent toute l'importance que la Nouvelle-Zélande et d'autres nations accordent à ses objectifs. Il y a beaucoup à tirer de la Déclaration et du Programme d'action, et la Nouvelle-Zélande entend bien jouer son rôle à cet égard.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Sadoun Humadi, Président du Conseil national de l'Iraq.

**M. Humadi** (Iraq) (*parle en arabe*) : J'ai le plaisir, au nom de la délégation iraquienne, de vous féliciter, M. le Président, et de remercier le Gouvernement suisse d'avoir bien voulu accueillir cette session.

Cinq ans se sont écoulés depuis le Sommet mondial pour le développement social tenu à Copenhague en 1995. Le choix des thèmes du Sommet témoigne du fait que la communauté internationale avait pris conscience de l'importance de placer l'être humain au centre du développement. Toutefois, nous constatons aujourd'hui que les problèmes qui affligent actuellement le monde sont beaucoup plus graves qu'ils ne l'étaient en 1995. Au moment où les pays développés ont réalisé des niveaux élevés de croissance durable, la plupart des États du Sud ont dû faire face à de multiples crises économiques découlant de l'accroissement de la pauvreté, des inégalités dans la répartition des revenus et de l'augmentation des dettes extérieures. De plus, les sanctions économiques ont sapé la capacité de croissance de nombreux pays en développement et multiplié le nombre de personnes vivant dans la pauvreté. C'est la raison pour laquelle nous appuyons la proposition du Président de la Tunisie de créer un fonds universel de solidarité.

Depuis la tenue du Sommet de Copenhague, en 1995, le Gouvernement iraquien a essayé de prendre de multiples mesures en rapport avec le Programme d'action de Copenhague dans le but de résoudre le problème de la pauvreté. Il a également cherché à mettre en place des réformes dans le domaine de la santé et de l'éducation, à offrir des possibilités d'emploi et à mettre en oeuvre plusieurs programmes sociaux. Toutefois, les efforts de l'Iraq se sont heurtés à de nombreux obstacles découlant des sanctions économiques injustes qui lui sont imposées depuis 1990, et les États-Unis et le Royaume-Uni continuent leur agression militaire contre nous.

Les 10 dernières années sont caractérisées par une détérioration grave des conditions économiques,

sociales, culturelles et sanitaires dans lesquelles vit le peuple iraquien. Le produit intérieur brut de l'Iraq a chuté des deux tiers. Le Programme alimentaire mondial a indiqué que le prix des produits de base est 850 fois plus élevé, et c'est pourquoi une grande partie de la population iraquienne vit maintenant en dessous du seuil de pauvreté. Les services de santé se sont également détériorés. Selon le rapport du Fonds des Nations Unies pour l'enfance, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans a atteint environ 7 000 par mois, et le quart des enfants du même âge souffre de malnutrition chronique. Avant les sanctions, l'Iraq avait réussi à éliminer complètement l'analphabétisme. À cause des sanctions, les initiatives d'innovation en matière d'éducation se sont réduites. Le rapport de l'UNICEF indique que toute une nouvelle génération d'Iraqiens a grandi coupée de tout lien avec le monde extérieur.

Les décisions visant à imposer des sanctions économiques se sont accrues au cours de ces derniers temps, et elles s'appliquent essentiellement aux pays du tiers monde. Bien que ces sanctions aient de graves incidences sur la vie et les biens de la population civile, aucune mesure n'a été prise pour que le Conseil de sécurité respecte les règles juridiques stipulées dans la Charte des Nations Unies et qui doivent déterminer les actes du Conseil. Pendant près de 10 ans, le Conseil de sécurité a maintenu l'ensemble des sanctions imposées à l'Iraq, en dépit du fait que ce dernier s'est acquitté de ses obligations. Le Conseil de sécurité devrait donc utiliser ses mandats conformément aux principes inscrits dans la Charte de l'Organisation des Nations Unies, notamment dans son Article 25. L'autorisation accordée au Conseil de sécurité au titre de l'Article 24 de la Charte fait également l'objet de règles juridiques stipulées dans la Charte, et qui concernent les droits de l'homme et les critères humanitaires. Il est inacceptable que les pays lésés par le comportement du Conseil de sécurité soient privés de recours juridiques auprès, par exemple, de la Cour internationale de Justice, qui pourrait se prononcer sur la mesure dans laquelle les résolutions du Conseil de sécurité sont conformes à la Charte et au droit international.

La levée de l'embargo qui a été imposé injustement au peuple iraquien est une responsabilité humanitaire que nous devons tous assumer, y compris les participants de la présente session extraordinaire auxquels nous demandons instamment de rejeter l'utilisation de l'embargo comme arme économique.

Cette arme non seulement contredit les fondements de ce sommet, mais elle est aussi contraire aux règles et principes fondamentaux des droits de l'homme. La Charte de l'Organisation des Nations Unies et le droit international interdisent le génocide. Si ce qui se passe en Iraq n'est pas un génocide, alors comment l'appeler?

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Burchell Whiteman, Ministre de l'éducation et de la culture de la Jamaïque.

**M. Whiteman** (Jamaïque) (*parle en anglais*) : Puis-je m'associer aux délégations précédentes et adresser mes remerciements à nos hôtes, le Président, le Gouvernement et le peuple de la Suisse, pour l'hospitalité qui nous a été témoignée, et adresser mes remerciements à vous, Monsieur le Président, pour les efforts que vous déployez et la manière efficace dont vous menez les travaux de la présente session? Je vous prie de faire part de nos remerciements à vos collaborateurs également.

Le Sommet mondial pour le développement social a été un moment historique qui a réussi à rassembler le plus grand nombre de dirigeants mondiaux. Aujourd'hui, alors que nous nous rencontrons pour évaluer les progrès accomplis depuis Copenhague, l'élan n'a pas été freiné mais, comme l'ont affirmé de nombreux orateurs, des lacunes restent à combler aussi bien pour les pays développés que pour les pays en développement.

En Jamaïque, nous avons mis en place plusieurs initiatives visant à respecter les engagements pris au Sommet social. Le programme social du pays reprend en particulier trois thèmes fondamentaux du Sommet de Copenhague : l'élimination de la pauvreté, le développement de l'emploi productif et l'intégration sociale. À cet égard, il englobe des éléments clefs tels que la promotion d'une stabilité macroéconomique, le développement des ressources humaines, l'égalité entre les sexes et le ciblage des groupes vulnérables tels que les enfants, les jeunes, les personnes âgées pauvres, les femmes défavorisées et les personnes handicapées.

Le Gouvernement a constamment réaffirmé son engagement de créer un environnement économique, politique, social, culturel et surtout juridique qui permette à la nation d'atteindre le niveau souhaité du développement social. Pour ce faire, un système intégré de planification de la politique sociale a été créé par le Conseil du développement des ressources humaines,

qui est un sous-Comité du cabinet. Un ensemble de réformes de la Constitution et du système politique, y compris des réformes de l'administration locale, ont été entamées pour encourager une plus grande démocratisation de la société. Un programme national d'élimination de la pauvreté a été approuvé par le Parlement. Il est axé sur la volonté de promouvoir le développement économique et social, de réduire de 50 % en l'espace de trois ans le nombre de personnes qui vivent en dessous du seuil de la pauvreté dans les communautés ciblées, et d'éliminer la pauvreté absolue à long terme.

La communauté a été placée au cœur des efforts afin d'éliminer la pauvreté. Le Fonds d'investissement social de la Jamaïque a été créé, par exemple, comme un outil permettant d'améliorer l'infrastructure au sein des collectivités pour répondre aux priorités et aux besoins définis par la communauté, cette dernière étant impliquée dans l'élaboration du projet depuis la phase conceptuelle jusqu'à sa mise en œuvre. La Commission de développement social travaille avec ces communautés pour créer la capacité de mise en œuvre de ces programmes.

Des politiques et des programmes stratégiques qui visent à augmenter le nombre d'emplois et à réduire le chômage aussi bien pour les hommes que pour les femmes ont été mises en place. Elles apportent également un soutien institutionnel au secteur des petites et microentreprises, compte tenu de la croissance enregistrée dans ce secteur. Un programme de réforme et d'investissement social – essentiellement dans le domaine de l'éducation, de la formation et de la santé – a été mis en œuvre.

À la suite de ces efforts, des progrès sensibles ont été accomplis dans le programme de développement social du pays, comme on le peut constater, par exemple, du fait que la proportion des pauvres dans la population est tombée de près de 30 % à moins de 20 % au cours des cinq dernières années. Il est donc extrêmement important que les politiques économiques et sociales soient intégrées et se renforcent mutuellement.

Nous estimons que, même lorsque l'on manque de ressources et que les réformes économiques revêtent une urgence supplémentaire, les objectifs sociaux ne peuvent passer après le programme de croissance et de développement du marché. L'État continue de jouer un rôle central, notamment pour répondre aux besoins des populations pauvres et d'autres groupes marginalisés et

exclus de la société. Garantir l'accès équitable et universel à une éducation de qualité et aux autres services sociaux de base demeure l'une de ses responsabilités fondamentales et de la plus haute importance afin de parvenir au développement social.

Le Forum de Dakar et la réunion de la Commission économique de l'Amérique latine et des Caraïbes tenus le mois dernier ont réaffirmé l'importance centrale de l'éducation et de la formation pour une forte productivité, pour une plus grande efficacité sociale, pour un bien-être accru et pour une participation sociale et politique plus large. C'est dans ce contexte que les réformes éducatives se sont appliquées à tous les niveaux, du primaire jusqu'au supérieur en passant par le secondaire. Au niveau supérieur, nous avons fait en sorte qu'un programme de bourses publiques facilite la participation des couches les plus pauvres de la population, mais nous sommes conscients du fait que leur degré de participation doit augmenter.

Le point 8 de l'ordre du jour sur lequel nous nous penchons maintenant nous invite à faire des propositions sur de nouvelles initiatives de développement social. Ma délégation appuie six propositions qui, nous semble-t-il, reflètent bien les opinions partagées au sein de notre région d'Amérique latine et des Caraïbes, et qui sont issues de notre expérience nationale.

Premièrement, comme nous ne souhaitons pas renégocier Copenhague, mais plutôt continuer à le promouvoir, ne pouvons-nous pas nous efforcer, également, d'harmoniser les formulations et les stratégies adoptées lors des différents sommets et conférences extraordinaires de l'ONU sur la parité hommes-femmes, l'éducation pour tous et le développement social? Ne peut-on pas unifier notablement les principes et les grandes stratégies abordés à Beijing, Dakar, Copenhague et Genève? Et ne peut-on pas produire par conséquent, une version « conviviale » susceptible de trouver un écho dans toutes les communautés, tous les secteurs de population, tous les groupes d'âge et toutes les configurations ethniques et géographiques?

Deuxièmement, nous engageons vivement les pays en développement à s'appuyer les uns les autres de façon plus directe et ouverte en échangeant des informations sur les meilleures pratiques utilisées, dans le domaine du développement social intégré notamment. Les succès remportés dans des régions comme la nôtre attestent l'efficacité d'un renforcement du pouvoir d'action des communautés et de leurs dirigeants

dans l'application de ce programme de développement social. Il est également nécessaire de reconnaître et de renforcer l'interface existant entre la bonne gouvernance et une participation effective des collectivités, ainsi qu'entre le développement social et la planification économique à l'échelon de la communauté. Aux Caraïbes, nous commençons à apprendre les uns des autres et à échanger des données d'expérience.

Troisièmement, nous appuyons l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés, qui est une mesure positive. Nous applaudissons aussi les pays développés qui, au cours de cette conférence, ont demandé que la contribution de 0,7 % à l'aide publique au développement soit dûment honorée.

Quatrièmement, il est en même temps nécessaire d'améliorer les modalités d'interaction entre les institutions de prêt multilatérales et les donateurs bilatéraux, d'une part, et les pays débiteurs ou bénéficiaires, de l'autre. Nous estimons en effet qu'il y a moyen d'être plus attentif et respectueux vis-à-vis des pays en développement dans les conditions et les processus auxquels on a recours pour l'octroi des financements. Naturellement, il faut veiller à l'intégrité des projets et à l'existence de garanties suffisantes de leur viabilité, mais on doit aussi comprendre qu'un emprunteur ou un bénéficiaire sait parfaitement ce qui est le mieux pour son pays, compte tenu en particulier du contexte culturel et de l'histoire du pays.

Cinquièmement, tous nos pays doivent revoir les hypothèses sur lesquelles nous fondons la croissance économique, notamment lorsque, manifestement, la croissance économique ne s'accompagne pas d'un développement social, comme c'est souvent le cas. Nous devons spécialement veiller à harmoniser les stratégies de croissance avec le besoin primordial de tout homme de travailler, d'avoir un emploi pleinement satisfaisant, ce qui est une composante essentielle du développement humain et social. La rentabilité, l'amélioration de la productivité, la concurrence sur les marchés, l'accroissement de l'offre proposée aux consommateurs, de meilleurs prix, tout cela est éminemment souhaitable. Mais lorsque cela est obtenu au prix de la perte d'emplois dans le monde en développement, tandis que les sociétés industrielles connaissent pratiquement le plein emploi, toutes nos belles paroles sont vides de sens tant que nous ne cherchons pas de nouvelles stratégies pour inverser la tendance.

Enfin, s'il est vrai que la révolution du savoir, de l'information et des technologies représente l'avenir et que nous nous acheminons vers un monde où de nouveaux procédés et de nouveaux produits exigeront et généreront plus d'emplois, il faut réitérer ce que notre Premier Ministre a déclaré lors du sommet du G-15 au Caire, à savoir : qu'il faut se doter d'une stratégie délibérée pour mettre les nouvelles technologies au service des plus vulnérables et de ceux qui n'y ont pas accès pour l'instant, qu'ils se trouvent dans les pays en développement ou dans les poches de pauvreté des pays développés et plus prospères. Peut-être, si nous commençons par cela, aurons-nous la possibilité de voir le monde avec les yeux de MM. Bertrand Piccard et Brian Jones dans leur tour du monde en ballon : comme une seule race humaine dans toute sa magnifique diversité, mais portée par les mêmes espoirs, les mêmes attentes et dotée d'un potentiel commun.

Cette session extraordinaire a identifié les changements intervenus au niveau mondial depuis Copenhague. Nous y avons réfléchi ensemble aux moyens de faire preuve de plus de détermination et de mettre au point de nouvelles stratégies d'action – et nos peuples exigent cette action et l'exigent maintenant. Je crois que nous pouvons et que nous devons répondre à cette attente. Nous en avons la volonté. Collectivement, nous en avons les moyens. Nous devons accélérer la mise en oeuvre du plan et agir avant qu'il ne soit trop tard. Mon gouvernement reste attaché à cet objectif.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration de S. E. M. Moustapha Niasse, Premier Ministre de la République du Sénégal.

**M. Niasse** (Sénégal) : Il y a cinq ans, à Copenhague, au Danemark, nos gouvernements respectifs s'étaient réunis et étaient convenus de s'attaquer, ensemble et dans la solidarité, aux problèmes sociaux, problèmes qui en réalité et bien qu'à des degrés divers, envahissent aujourd'hui tous les pays du monde, sans exception : je veux notamment parler de la pauvreté, de la féminisation de ce phénomène, du chômage et du sous-emploi.

Oui, cela est vrai : il y a cinq ans, la communauté internationale tout entière avait tenu à réaffirmer solennellement sa profonde conviction que la démocratie, le respect des droits de l'homme, la transparence et la bonne gestion des affaires publiques figuraient au premier plan des conditions à réunir pour la réalisation

d'un développement social pour tous, qui soit centré sur l'homme et qui soit avant tout respectueux de sa dignité. En un mot, les nations avaient à Copenhague pris la décision historique de placer l'homme au début et à la fin du développement.

Aujourd'hui, voilà qu'à l'heure du bilan, nous devons reconnaître ici et maintenant que les progrès réalisés dans la mise en oeuvre des 10 engagements de Copenhague n'ont pas répondu à nos attentes légitimes. En effet, les inégalités sociales à l'intérieur des pays et entre les États et les nations du Nord et du Sud n'ont cessé de s'accroître et dans le même temps, le champ de la pauvreté s'est élargi. Ensuite, sont venus la famine et la malnutrition qui aujourd'hui encore touchent de nombreuses régions du monde. Et la récente crise financière internationale, qui ne s'est pas encore résorbée, ainsi que les effets controversés de la mondialisation ont contribué à aggraver la situation sociale dans les cinq continents. Il s'y ajoute l'expansion des maladies endémiques telles que le paludisme, la tuberculose et le sida, dont la progression exponentielle ces dernières années, surtout en Afrique, constitue une menace sérieuse à la paix et au développement et aussi, il faut le dire, un défi majeur lancé à l'humanité.

Chacun le sait et chacun le reconnaît : lents et mitigés ont été, depuis cinq nouvelles années, les progrès en matière d'accès aux services sociaux de base, d'accès à l'alimentation, d'accès à l'eau potable notamment. Le Forum mondial sur l'éducation pour tous, que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a tenu au Sénégal au mois d'avril de cette année, a jugé inacceptable qu'en ce troisième millénaire, 113 millions d'enfants n'aient pas encore accès à l'enseignement primaire et que 880 millions d'adultes dans le monde ne sachent ni lire ni écrire.

Il faut mentionner encore un élément de plus en plus grave : la situation des enfants soldats entre 8 et 14 ans, qui se battent armes et grenades à la main, sur le front des conflits, en Afrique notamment. La situation est encore critique, toujours sur le continent africain et dans les pays dits les moins avancés où les indicateurs sociaux disponibles révèlent une dégradation accélérée de la situation sociale des populations. Dans un tel contexte, il se trouve que dans 41 des 53 pays que compte l'Afrique, l'espérance de vie est aujourd'hui inférieure à 60 ans et est parfois même d'environ 40 ans. Cela est-il acceptable? Pourquoi et pour combien de temps encore?

Et en Afrique subsaharienne également, 59 % de la population urbaine vit au-dessous du seuil de pauvreté, et cela dans un environnement sanitaire, sécuritaire et de sous-emploi inqualifiable.

Toutes ces raisons font que nombre d'acquis réalisés en matière de développement économique et social se trouvent gravement compromis, quand ils ne sont pas anéantis, par des conflits armés, avec des centaines de milliers de réfugiés et de personnes déplacées, des destructions massives de ressources naturelles ainsi que cette pandémie du sida que nous dénonçons tantôt.

La baisse de l'aide publique au développement, déjà soulignée au niveau des Nations Unies et du Programme des Nations Unies pour le développement, le fardeau de la dette et les barrières tarifaires et non tarifaires viennent à leur tour limiter l'accès à l'exportation des produits primaires des pays africains sur le marché mondial. Voilà donc autant d'obstacles qui viennent se dresser sur le chemin, déjà difficile, des efforts pour sortir du sous-développement que nous entreprenons dans les pays de l'hémisphère Sud.

Cette situation interpelle la communauté internationale dans son ensemble, car notre conviction est établie définitivement qu'aucune partie du monde ne saurait vivre dans la stabilité et dans la paix en laissant les autres peuples croupir dans la misère et dans le dénuement. Même s'il est convenu qu'il est de la responsabilité de chaque gouvernement national de satisfaire les aspirations de sa population, il n'en demeure pas moins vrai que les défis du développement restent des défis universels dans ce monde globalisé et mondialisé, où l'interdépendance et la solidarité entre les nations devraient être érigées en règle d'or.

Le combat contre la pauvreté, sous cet éclairage, doit sortir du domaine des discours et des intentions. Ce combat contre la pauvreté et le sous-développement doit se situer dans l'action concertée de tous. Dans ce combat, nous avons besoin, non pas de systèmes d'assistantat mais d'un vrai partenariat, d'un partenariat responsable, qui soit mutuellement avantageux et qui se fonde sur des réflexes et des mécanismes qui soient tout à la fois cohérents, francs et opérationnels pour être appréciables, efficaces et durables.

Nous sommes engagés dans un vaste programme de réformes politiques et économiques et, dans le même temps et dans les mêmes conditions, nous voulons et nous tenons à bâtir une croissance économique

forte, compétitive et durable. Mais nous devons accepter définitivement cette réalité que la croissance économique ne se mange pas – cela se dit et s'affirme au Sénégal – elle ne garantit pas, à elle seule, et par elle-même, cette vie de dignité et d'épanouissement à laquelle aspirent tous les peuples du monde. Comme l'a souligné ici même, il y a trois jours, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Kofi Annan, nous partageons son sentiment et en même temps nous souscrivons à l'appel de détresse qu'il a lancé du haut de cette tribune.

En effet, nous devons tout entreprendre pour éviter au monde d'aujourd'hui et au monde de demain la tragédie d'un constat d'impuissance et de désespoir face au phénomène de la pauvreté, et pis encore, face au fléau de la pauvreté des peuples, au fléau de la pauvreté des nations, au fléau de la pauvreté des sociétés, au fléau de la pauvreté des États. Alors que faire? Que faire, là où toute la problématique de l'avenir de la paix et de l'humanité, marchant main dans la main, se pose avec acuité, et ce, pour gagner et non pour perdre, pour vivre et survivre et pour lutter, et non pour disparaître dans les décombres de la guerre?

Il nous faut donc, en ce début d'un millénaire nouveau et d'un siècle nouveau porteurs de tous les espoirs, conjuguer au présent le capital et l'humain pour construire ensemble le cercle vertueux d'une croissance de haute qualité, cette croissance qui, seule, est en mesure de combiner tout à la fois, pour reprendre la belle formule de M. Camdessus, « cette relation circulaire entre la stabilité macroéconomique et la stabilité monétaire, l'amélioration de l'environnement et la réduction de la pauvreté ».

C'est autour de ce cercle vertueux que devraient s'articuler les stratégies futures de la communauté internationale et de chacune de ses composantes – l'Amérique du Nord, l'Amérique latine, l'Europe, l'Afrique, l'Asie, l'Océanie, les Caraïbes – pour enfin jeter les bases nouvelles d'une mondialisation qui porte un visage humain, d'une mondialisation qui se nourrisse consciemment et volontairement des ressources inépuisables du génie humain et de la culture de l'universel. La paix est à ce prix. Sommes-nous prêts à l'assumer?

Mon pays, le Sénégal, face aux multiples contraintes objectives qui sont les siennes, tient à continuer de s'employer, avec d'autres nations qui partagent le même idéal, à reconstruire les bases d'une

société de développement qui soit une société participative. Nous le faisons en accordant un rang de priorité élevé à l'amélioration des conditions de vie des familles pauvres et démunies, aux jeunes qui perdent leurs repères, aux handicapés sans soutien et sans espoir, aux femmes laissées toutes seules, aux personnes âgées abandonnées et oubliées et, de manière globale, à tous ces groupes sociaux dits vulnérables – sans oublier, naturellement, les producteurs de progrès, de biens, de services et de croissance pour le développement. Cela, nous le faisons et nous l'acceptons comme un engagement en concertation et en consultation permanentes avec tous nos partenaires, avec la société civile, le secteur privé et les organisations non gouvernementales, dont nous saluons ici l'oeuvre et la présence solidaires au côté des peuples déshérités.

Nous ne devons pas nous décourager. L'ère de l'Internet, l'ère de la mondialisation des échanges, l'avènement du capital émergent, les vertus de la culture, du savoir et des sciences, des transferts de technologies, tout ceci doit permettre à l'homme, avec ses espoirs, ses attentes, ses rêves et ses capacités, de conduire patiemment et avec méthode et intelligence les changements qu'induit sa mission dans l'histoire, dans l'évolution et dans la promotion de l'humanité.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Chedli Neffati, Ministre des affaires sociales de la Tunisie.

**M. Neffati** (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d'abord présenter mes félicitations les plus sincères à S. E. M. Théo-Ben Gurirab, Ministre des affaires étrangères de la République de Namibie et Président de cette session extraordinaire.

Je félicite également tous les membres du Bureau, en leur souhaitant un succès complet dans leurs tâches.

Je voudrais, par la même occasion, faire part à M. Kofi Annan, Secrétaire général de l'ONU, de ma considération et de mon respect pour ses positions constructives sur les questions humanitaires et d'autres questions d'actualité.

Mes remerciements s'adressent également aux autorités suisses qui ont permis la tenue de cette session dans les meilleures conditions.

Cette session, qui a pour titre « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation », se tient cinq ans après le Sommet mondial pour

le développement social de Copenhague où les pays et les organisations internationales se sont engagés à oeuvrer en vue de réaliser les objectifs d'un développement intégré et durable. Nous sommes appelés aujourd'hui à évaluer d'une manière objective ce qui a été réalisé et à relever les difficultés qui ont empêché la réalisation des aspirations de la communauté internationale et des peuples dans le domaine du développement social intégral.

Ces dernières années ont été caractérisées par l'instauration d'un nouvel ordre basé sur l'économie de marché, la libéralisation du commerce, la mondialisation de l'économie et la révolution technologique. Cette situation a permis de réaliser un saut qualitatif et un essor économique important, au moins pour certains pays. Cependant, les aspirations des peuples à une vie meilleure, à l'égalité et à la justice n'ont pas trouvé un appui suffisant auprès de la communauté internationale, en particulier à cause de la réduction des ressources octroyées au titre de l'aide publique au développement, qui s'élève à 0,2 % seulement du produit national brut des pays industrialisés, à l'exception de certains pays de l'Europe du Nord qui ont tenu l'engagement pris à cet égard lors du Sommet de Copenhague.

Ceci a encore accentué l'écart entre les nations et engendré de multiples crises économiques et sociales, la montée du chômage, l'apparition de maladies et autres fléaux qui trouvent dans la pauvreté un terrain propice et aggravent les phénomènes d'exclusion et de marginalisation, menace contre la paix et la stabilité dans le monde.

À l'aube du nouveau millénaire, l'humanité a réalisé, durant ces dernières décennies, un progrès et un développement rapides qu'elle n'avait pu réaliser durant les siècles précédents. Parallèlement à cette prospérité économique, nous constatons une paupérisation et une misère accrues dans un grand nombre de régions du monde, ce qui a encore accentué la marginalisation de ces régions en les empêchant de bénéficier des fruits du nouvel ordre économique mondial. Les rapports des organisations internationales et, en particulier, le *Rapport mondial sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement ne sont guère optimistes. En effet la pauvreté est devenue durant les dernières décennies l'un des plus grands fléaux qui menacent la stabilité des sociétés et elle n'épargne ni les pays développés, ni les pays en développement; en effet, près de 1,3 milliard de personnes vivent avec moins d'un dollar par jour et les prévisions

des institutions spécialisées ne sont guère rassurantes, car plus de 3 milliards de personnes vivront avec moins d'un dollar par jour en l'an 2004.

J'ai écouté avec un grand intérêt le rapport présenté par le Secrétaire général de l'ONU, ainsi que les interventions des représentants à cette session faisant état des nombreuses difficultés qui ont entravé la réalisation des engagements pris par les pays au Sommet de Copenhague. On cite en particulier le poids de la dette, l'aggravation de certains fléaux et la réduction de l'aide internationale au développement. J'ai noté les efforts considérables fournis par les États Membres, chacun selon ses moyens, en vue de réaliser le développement, en particulier dans les domaines de l'intégration sociale, de l'emploi et de l'éradication de la pauvreté. Le rapport de la Tunisie reflète la politique globale de développement dont les grandes lignes ont été tracées par le Président de la République tunisienne, Zine El Abidine Ben Ali, depuis son accession au pouvoir, et qui intègrent deux démarches conjuguant réforme économique et réforme sociale. Cette politique, qui place l'homme au centre de toute action de développement, vise à assurer la sécurité et la stabilité et à préserver l'équilibre social en cultivant les principes du dialogue, de la conciliation et de la solidarité nationale.

Nous nous sommes concertés expressément sur la création d'emplois pour les jeunes, en les encourageant à créer leurs propres projets. Les jeunes sont aussi les bénéficiaires de crédits octroyés par la Banque tunisienne de solidarité et par le fonds national pour l'emploi.

Les programmes d'intégration sociale, en Tunisie, touchent tous les groupes et répondent aussi aux besoins de groupes spéciaux.

La Tunisie a également accordé la priorité à la lutte contre la pauvreté et à la promotion des régions les plus défavorisées grâce aux interventions du Fonds national de solidarité 26/26, dont les services ont bénéficié à non moins de 1 332 secteurs et à plus de 171 000 familles, leur permettant de disposer des services sociaux de base et de la création de sources de revenu. Cette solidarité a permis une amélioration continue des indicateurs de développement et d'atténuation du taux de pauvreté, évalué actuellement à 6 %.

Partant de sa propre expérience dans le domaine de la solidarité, le Président Ben Ali a lancé un appel à

la création d'un Fonds mondial de solidarité qui serait financé par les donations et les contributions volontaires; il compléterait les différents mécanismes et interventions existants actuellement et permettrait de contribuer à l'éradication de la pauvreté et à la promotion des régions les plus défavorisées du monde, en particulier dans les pays les plus pauvres. Nous souhaitons que cette proposition humanitaire, qui a reçu l'appui du Groupe arabe, du Groupe africain, du premier Sommet Afrique-Europe tenu au Caire et qui a été adoptée à l'unanimité par le Groupe des 77, bénéficie de l'appui et de l'adhésion des États Membres. Je formule l'espoir que cette session intégrera cette proposition dans les initiatives nouvelles et que la déclaration finale reflétera les différentes positions formulées par les pays participants, dans le cadre d'un consensus global.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. Mme Alejandra Krauss, Ministre de la planification du Chili.

**Mme Krauss** (Chili) (*parle en espagnol*) : Cette session extraordinaire de l'Assemblée générale a une signification toute particulière pour le Chili car elle coïncide pratiquement avec le début du troisième Gouvernement de coalition – une coalition qui, par trois fois, s'est soumise avec succès au verdict populaire. Le programme de mon gouvernement repose, comme ceux qui l'ont précédé, sur les mêmes principes et valeurs qui sont contenus dans la Déclaration et le Programme d'action adoptés à Copenhague. Nous voulons concilier la croissance économique et l'égalité.

Notre intérêt constant pour le développement social nous a permis de réaliser des progrès soutenus dans pratiquement tous les secteurs du développement. Le rapport que nous venons de distribuer donne un compte rendu détaillé de nos réalisations au cours des années 90. Par ailleurs, nous avons entrepris un ensemble de réformes de deuxième génération, la plus importante étant sans aucun doute la réforme de l'éducation qui, nous l'espérons, permettra d'améliorer de manière significative la qualité de l'enseignement aux niveaux primaire, secondaire et supérieur, ce qui devrait contribuer à doubler au cours des six prochaines années le nombre d'enfants inscrits dans les centres d'enseignement préscolaire.

Le vaste consensus qu'a suscité le Plan d'action adopté en 1995 à Copenhague nous a permis de renouveler notre engagement de continuer à promouvoir le développement social, en relevant de nouveaux défis.

C'est grâce aux réussites obtenues, particulièrement au cours des six dernières années, que nous pouvons aujourd'hui nous fixer des objectifs encore plus ambitieux. Notre gouvernement s'est lancé le défi de la croissance dans l'égalité. Nous voulons poursuivre sur le sentier de la croissance économique tout en avançant vers l'égalité des droits, renforcer la citoyenneté. Une croissance dans l'égalité requiert des sociétés cohésives, intégrées, participatives et tolérantes. L'égalité que nous recherchons est celle qui élargit les possibilités tout en respectant la diversité. Croître dans l'égalité signifie renforcer les droits de l'homme, universaliser le droit à une éducation de qualité, le droit d'avoir un emploi digne et bien rémunéré, le droit à la santé et au logement. La croissance dans l'égalité, c'est un plus grand développement social afin d'atteindre le développement humain.

*Mme Avila Seifert (Espagne), Vice-Présidente, assume la présidence.*

Nous sommes convaincus que nous ne pouvons pas nous sentir satisfaits de notre propre progrès si nous sommes prêts à accepter la pauvreté, les inégalités et l'injustice sociale au-delà de nos frontières. Il nous appartient à tous de régler ces problèmes. Cette responsabilité concerne en tout premier lieu l'État et les organisations qui composent la société civile de chaque nation. Elle concerne aussi le système international, qui doit veiller à la destruction de tout obstacle empêchant ou entravant le développement social dans tous les pays. Comme le signale la Déclaration de Copenhague, il est indispensable de résoudre ces problèmes pour instaurer et maintenir la paix et la sécurité à l'intérieur des pays et entre les pays.

Cinq années après Copenhague, le monde continue d'être soumis à de grandes transformations. La mondialisation nous offre un scénario d'échanges permanents, de flux d'informations, de communications instantanées, d'actions à distance. L'ouverture des frontières économiques augmente la concurrence et établit des conditions de plus en plus exigeantes en matière d'innovation technologique et de capacité de faire face à des conjonctures toujours nouvelles. La mondialisation économique et le redressement du marché ont apporté progrès et développement à nos pays, mais en même temps ils suscitent des inquiétudes chez un nombre important de personnes qui n'arrivent pas à s'intégrer à la prospérité et qui se voient laissées pour compte.

En même temps, de nouveaux problèmes sociaux complexes surgissent, et ces problèmes exigent des réponses novatrices qui font appel tant à l'État qu'à l'ensemble de la société. Dans la déclaration que nous espérons signer au terme de cette session, ces problèmes sont décrits de façon très éloquente. La violence et l'insécurité propres aux grandes villes, le vieillissement de la population, les jeunes chômeurs, la féminisation de la pauvreté, la dégradation de l'environnement, les enfants défavorisés et les revendications des minorités ethniques sont autant de problèmes qui frappent sans faire de différences entre les niveaux de revenu ni s'arrêter aux frontières.

Les exigences et les responsabilités de nos gouvernements s'expriment dans un grand impératif d'intégration sociale qui permet de surmonter les obstacles et les inégalités, et de faire en sorte que tous bénéficient du progrès sans exclusion. Cet impératif nous oblige à offrir un plus grand nombre de possibilités – et de meilleures possibilités – dans le domaine de l'éducation, de la technologie, de la science et de la formation permanente pour permettre à chacun d'exercer son droit à un emploi qui produise une source sûre de revenu pour lui/elle et sa famille. Il exige aussi que l'on améliore la capacité de l'État d'accepter les citoyens dans toute leur diversité, réagissant non seulement aux problèmes de pauvreté, de qualité de vie et de satisfaction des besoins élémentaires, mais aussi faisant face aux droits des citoyens du troisième âge. Ces droits sont liés à la culture, à l'identité, au respect des minorités, à la qualité de cohabitation sociale et à l'approfondissement de la démocratie, qui ouvrent de nouvelles voies vers la décentralisation et une participation accrue.

Nous devons être en mesure d'opérer ces transformations afin de passer d'une époque de changements à un changement d'époque. Une nouvelle époque dans laquelle chacun pourra croître dans l'égalité et la liberté. Cette nouvelle époque doit avoir comme exigence l'intégration des groupes les plus faibles ou démunis. Les personnes et les communautés devront être au centre du changement, qui doit surgir de leurs propres initiatives. Ce ne doit pas être les marchés ni les flux financiers qui orientent les transformations. Nous ne croyons pas non plus aux changements imposés par l'action autoritaire d'une élite illuminée ayant une vision technocratique, qui nous a beaucoup fait souffrir dans un passé pas très lointain. Une cohabitation saine se construit quand les droits et les obligations sont

clairs et respectés de tous. Nous devons apporter les changements de façon responsable, en faisant plus de place à la liberté des personnes, en élargissant par la même occasion la solidarité entre les nations, en stimulant la créativité et en enrichissant en même temps la cohésion sociale de nos communautés.

Il y a cinq ans, à Copenhague, nous avons tracé un nouveau chemin pour l'humanité. Nous sommes convaincus qu'en le suivant, nous irons vers un monde mieux intégré, construit sur des bases solides et durables. Notre pays peut en témoigner, puisqu'il l'a choisi par décision souveraine de ses citoyens il y a 10 ans. Nous avons la ferme conviction qu'au terme de cette décennie, lorsqu'il célébrera son bicentenaire en tant que nation indépendante, le Chili sera un pays qui aura atteint sa maturité et sera peuplé d'individus libres.

Nous voulons inviter la communauté des nations à renouveler les engagements pris à Copenhague et à avancer de façon décisive vers de nouveaux horizons sur lesquels nous nous entendrons ici. Ainsi, nous édifierons un nouveau développement, qui sera centré sur l'être humain et qui sauvegardera sa dignité. Croître dans l'égalité n'est pas seulement l'objectif de notre pays. Nous voulons lancer ce défi à la communauté internationale et en faire le trait singulier qui marquera l'histoire de l'humanité du XXI<sup>e</sup> siècle.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Gyula Pulay, Secrétaire d'État, Ministère des affaires sociales et de la famille de la Hongrie.

**M. Pulay** (Hongrie) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord féliciter M. Gurirab de son élection en tant que Président de l'Assemblée générale lors de cette très importante session. Je salue également le travail accompli par le Secrétaire général en vue de préparer cette session.

Cinq années se sont écoulées depuis que les chefs d'État et de gouvernement du monde se sont réunis à Copenhague pour s'entendre sur les mesures à prendre pour lutter contre les problèmes sociaux graves qui faisaient rage partout dans le monde. Le Sommet nous a permis de prendre conscience que ces problèmes ne se limitaient pas aux pays les moins avancés, et que la discrimination, la pauvreté, le chômage et l'exclusion sociale étaient présents dans toutes les sociétés. Certes, la gravité de la situation peut varier d'un pays à l'autre, mais les mécanismes sociaux et économiques qui causent ces phénomènes sont souvent les mêmes. Il faut

que la communauté internationale conjugue ses efforts et prenne des mesures correctives concertées afin d'atténuer et d'éliminer ces problèmes.

Dans le cadre de la coopération internationale, la Hongrie participe activement à la mise en oeuvre des décisions prises au Sommet de Copenhague et, dans un sens plus large, dans l'esprit de Copenhague. En janvier 1999, nous avons accueilli à Budapest des consultations régionales tripartites sur le suivi à donner au Sommet de Copenhague, où nous avons évalué l'influence du Sommet sur la politique de l'emploi. Nous avons également participé à la réunion européenne sur le développement social qui a été organisée par le Conseil de l'Europe et le Gouvernement irlandais. Cette réunion portait essentiellement sur l'intégration sociale, l'environnement habilitant et l'élimination de la pauvreté.

Nous pensons que les droits de l'homme et les libertés fondamentales sont autant de conditions impératives, nécessaires au progrès social. C'est dans cet esprit que nous avons participé à la rédaction de la Déclaration sur les principes fondamentaux et le droit au travail soumise à l'approbation de l'Organisation internationale du Travail. À cet égard, nous nous rallions à la proposition de l'Union européenne concernant la déclaration politique qui vise à faire respecter les principes incorporés dans la Déclaration de l'OIT.

En ratifiant la Convention 138 sur l'âge minimum de l'emploi, la Hongrie a ainsi complété sa ratification des principales conventions de l'OIT. Nous comptons d'ailleurs parmi les premiers pays à avoir ratifié la convention de l'OIT sur l'interdiction et l'action immédiate pour l'abolition des pires formes du travail des enfants, de même que nous avons apporté des contributions financières au Programme international pour l'abolition du travail des enfants.

Les décisions prises à Copenhague ont aussi nettement influé sur nos politiques nationales. Avec le recul, nous constatons que les cinq années écoulées attestent une évolution considérable dans le domaine social, dont le compte rendu détaillé figure dans notre rapport national qui a été envoyé à toutes les délégations. Qu'il me soit permis de souligner quelques-unes de ces évolutions.

La situation défavorable du début des années 90, qui était marquée par la persistance d'un taux de chômage élevé et la faiblesse du taux de participation, a fait place à des tendances plus favorables. On a pu

constater combien l'accent s'est déplacé de la stratégie initiale de gestion de crises à une exigence d'emplois de plus en plus affirmée sur la toile de fond de la relance économique, le développement des régions défavorisées sur le plan économique, la multiplication des mesures de politique d'emploi actif et l'amélioration du système de formation professionnelle. Le Gouvernement entré en fonctions en 1998 a pris un nouveau départ dans l'élaboration de ses objectifs en matière de politique de l'emploi qui s'accordaient avec l'engagement 3 de la Déclaration de Copenhague. Le Gouvernement s'est fixé pour priorité d'augmenter très sensiblement le nombre d'emplois et de prendre des mesures susceptibles de mieux harmoniser sa politique de l'emploi et la stratégie économique. Les chiffres de l'emploi des dernières années attestent l'efficacité de cette politique : le chômage est tombé à 7 %, tandis que l'emploi a connu en 1999 une croissance régulière, dépassant de 3 % les chiffres de l'année précédente. Quant à l'an 2000, la résolution adoptée par le Gouvernement sur les objectifs en matière de politique de l'emploi reflète les directives de la stratégie européenne en la matière, en se fixant comme objectifs une croissance soutenue de l'emploi et, à long terme, la réalisation de la possibilité du plein emploi.

Nous avons pris d'importantes mesures afin d'offrir des chances aux personnes handicapées, et de garantir leur inclusion sociale et leur emploi. La Hongrie a d'ailleurs reçu le Prix international Roosevelt pour avoir promulgué une loi sur l'égalité des chances et des droits en faveur des personnes handicapées, et pour avoir pris des mesures en vue de sa mise en oeuvre cette année.

Qu'il me soit permis de mettre l'accent sur un autre domaine auquel la Hongrie accorde une importance capitale : la question du renforcement de la position des familles qui se manifeste en leur réservant davantage de respect, en renforçant leur sécurité et en les soutenant, afin de permettre aux parents d'élever leurs enfants dans des conditions financières adéquates, dans le respect des normes morales et intellectuelles convenables. Pour atteindre ces objectifs, le Gouvernement a pris des mesures globales dont l'importance se traduit par une augmentation de 60 %, au cours des deux dernières années, des crédits budgétaires destinés à l'appui aux familles.

L'importance capitale de la présente session extraordinaire consiste dans le fait qu'en s'appuyant sur les réalisations de Copenhague, la communauté

internationale vise à relever les défis liés à la mondialisation au niveau le plus élevé. Alors que nous tirons parti des avantages et des chances uniques offerts par la mondialisation et les progrès techniques, les inégalités sociales, la pauvreté et l'exclusion perdurent. Nous sommes également conscients du fait que la création d'un monde meilleur et plus juste garantissant l'égalité des chances à tous exige des politiques économiques stables, des programmes sociaux à long terme et une action internationale concertée.

Ma délégation exprime l'espoir sincère que les textes que nous adopterons à la présente session extraordinaire de Genève nous permettront d'atteindre nos objectifs communs.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Petro Ovtcharenko, Premier adjoint du Ministre du travail et des affaires sociales de l'Ukraine.

**M. Ovtcharenko** (Ukraine) (*parle en russe*) : C'est avec fierté que je représente mon pays à cette très importante présente session extraordinaire. J'ai le plaisir de saluer tous les participants. Au nom du Président et du peuple de l'Ukraine, je voudrais exprimer notre reconnaissance au Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies qui a organisé la présente session, au Gouvernement et au peuple suisses pour l'hospitalité qu'ils ont témoignée aussi bien aux participants à la présente session extraordinaire qu'aux participants au Forum des organisations non-gouvernementales.

L'humanité ne parviendra jamais à vivre dans la paix si tous ne peuvent jouir de la sécurité dans leur vie quotidienne. Comment allons-nous atteindre ces objectifs? La sécurité peut être mieux garantie par des États démocratiques, ayant des économies de marché avec une société civile où les droits de l'homme sont respectés et où les individus sont responsables de leur destinées. C'est la voie que l'Ukraine continue d'emprunter. Pour notre gouvernement, le progrès social est le principal indicateur de succès.

Pour confirmer le souci de mon gouvernement de respecter les engagements de Copenhague, des mesures supplémentaires dans ce sens sont prises par le Président de l'Ukraine, M. Leonid D. Kuchma, par le Gouvernement et par tous nos partenaires dans la société civile. Aujourd'hui les efforts sont axés sur la création des conditions propices à la croissance économique en tant que point de départ pour améliorer la situation sociale et pour augmenter le niveau de vie. Le pro-

gramme qui a été adopté par le nouveau cabinet de l'Ukraine, dirigé par le Premier Ministre Viktor Youshchenko, s'intitule : « Des réformes pour le bien-être », et il est axé sur l'être humain. Aujourd'hui, en Ukraine, certes plus lentement que nous le souhaitons, se poursuit le processus de restructuration de l'économie, du secteur agricole et du domaine financier. Nous sommes également engagés dans un processus de réforme de nos lois et du système de sécurité sociale, et nous fournissons une aide sociale ciblée, de même que nous apportons un appui aux entrepreneurs et aux travailleurs indépendants.

Au cours des six derniers mois, nous avons pu constater que le pays a la capacité de mettre en oeuvre des réformes économiques qui porteront bientôt leurs fruits sur le plan social. Après huit ans de chute du produit intérieur brut, nous l'avons vu augmenter de 5,4 % au cours des derniers mois. La croissance industrielle a également enregistré une augmentation. Mais, en dépit des efforts déployés, mon gouvernement continue de se heurter à d'énormes difficultés pour garantir le développement social. Créer une société de marché démocratique à partir d'une économie axée sur les subventions n'est pas une tâche facile, et elle est souvent accompagnée d'une baisse du niveau de vie de la population : dans notre cas, la situation est aggravée par le besoin de surmonter les conséquences négatives de la catastrophe de Tchernobyl.

En cherchant à trouver des solutions à ces problèmes, le Gouvernement attache une grande importance à la lutte contre la pauvreté, dont il a fait l'une de ses priorités. Le travail continue également sur des programmes visant à garantir les droits constitutionnels des citoyens dans les domaines de l'emploi et du revenu, de l'éducation, de la santé, du développement de la démocratie et de l'intégration sociale. Le Gouvernement s'attache en particulier aux catégories sociales vulnérables, à commencer par les enfants, qui sont les premiers à souffrir des retombées des crises économiques et de la chute du niveau de vie; les femmes, que le chômage rend incapables d'assurer le bien-être de leurs enfants, et les invalides, qui ont besoin non seulement de soutien matériel, mais aussi d'adaptation sociale.

En cherchant à résoudre ces problèmes face à de graves pénuries de ressources, économiques et autres, l'Ukraine s'efforce de trouver la façon la plus rationnelle de fixer des priorités plus transparentes. Ainsi, nous avons consacré d'importants efforts à la mise en place d'un programme de suivi social. L'Ukraine est le

premier pays à avoir entrepris une étude sur le travail des enfants. Son étude des conditions de vie, sur laquelle repose la mise au point du programme de lutte contre la pauvreté, a été jugée favorablement par la Banque mondiale. L'Ukraine poursuit également son programme national « Enfants d'Ukraine », dont l'objectif principal est de créer des conditions favorables à l'épanouissement des enfants et d'en assurer la protection juridique et sociale.

L'aide qu'apportent les pays industriels développés aux pays qui procèdent à des réformes d'envergure, afin d'en accélérer l'intégration dans l'économie et le commerce mondiaux permettra certainement de trouver de nouvelles sources de financement. À cet égard, je tiens à souligner l'analyse approfondie que fait le Secrétaire général de la situation actuelle des pays d'Europe orientale, notamment des pays à économie en transition, dans le rapport qu'il a soumis à la trente-huitième session de la Commission du développement social sur la mise en oeuvre des engagements de Copenhague. Nous souscrivons entièrement à la conclusion du rapport, à savoir que le problème le plus important des pays à économie de transition est d'équilibrer la réglementation de l'économie par l'État avec l'encouragement des initiatives privées.

Notre délégation a étudié avec attention l'initiative, proposée dans cette même salle par la Fédération de Russie, d'organiser sous l'égide de l'ONU une grande conférence régionale de haut niveau afin d'examiner les problèmes du développement social rencontrés par les pays à économie en transition et de chercher des ressources supplémentaires à cette fin.

Il est très important de garantir le plein emploi et des emplois productifs si l'on veut atteindre les objectifs fixés à Copenhague. On peut affirmer sans crainte d'exagérer que c'est là que se trouve la clef d'une société intégrée socialement. Néanmoins, l'Ukraine a besoin de restructurer son économie et de réaliser rapidement une privatisation d'envergure, notamment de ses grandes entreprises. La politique d'ouverture de notre pays, qui vise à garantir la concurrence et une liberté de choix maximale pour le consommateur, s'accompagne cependant du chômage. Néanmoins, nous faisons des efforts réels pour mettre au point une politique efficace pour le marché du travail, même si les résultats sont encore loin d'être à la hauteur de nos espérances. Il convient de souligner combien il importe d'appuyer les pays à économie en transition afin de surmonter les obstacles qui se dressent sur la voie de la

mondialisation de l'économie en ouvrant davantage les marchés internationaux à nos produits, en éliminant les barrières douanières et en garantissant la transparence et le caractère universel des échanges multilatéraux.

Nous appuyons les efforts déployés par la communauté internationale pour mettre au point de nouvelles initiatives de mise en oeuvre des décisions des conférences mondiales sur le développement social. Notre délégation est convaincue que la présente session extraordinaire de l'Assemblée générale sera davantage orientée sur des actes concrets, pratiques. La notion même d'un développement social durable, soucieux de l'être humain, qui figure dans les projets de déclaration politique et de document final de cette session extraordinaire correspond à la perception que nous avons de la solution à donner aux problèmes socio-économiques de l'Ukraine.

Pour terminer, je voudrais une fois de plus souligner que l'Ukraine est ouverte à toute forme de coopération mutuellement bénéfique visant à atteindre un développement social harmonieux.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) :

Je donne maintenant la parole à S. E. M. Victor Ivanov, Vice-Ministre du travail et de la protection sociale du Kazakhstan.

**M. Ivanov** (Kazakhstan) (*parle en russe*) :

La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague sur le développement social posent le principe que l'homme doit être au coeur des efforts visant à assurer le développement social, à éliminer la pauvreté, à parvenir au plein emploi et à encourager l'intégration sociale afin de créer une société stable, sûre et équitable. La mondialisation et l'évolution rapide des technologies ouvrent de larges possibilités de développement social et économique mais comportent aussi des problèmes graves dus aux crises financières à grande échelle ainsi qu'aux aléas conjoncturels des marchés et à leurs retombées. Il existe encore d'importants obstacles à une plus grande intégration et à une participation équitable des pays en développement et des pays en transition à l'économie mondiale.

La Déclaration et le Programme d'action de Copenhague, d'une grande importance, ont permis à la République du Kazakhstan de se fixer des priorités et d'exécuter les tâches fondamentales fixées dans ces documents. Le pays connaît maintenant la stabilité au niveau macroéconomique, développe ses institutions démocratiques et prend des mesures pour que la politi-

que économique contribue au processus de développement de la société. Par un décret du Président Nazarbaev connu sous le nom de Kazakhstan 2030, nous avons mis en place une stratégie à long terme de développement national et, sur cette base, un programme d'action gouvernemental qui détermine les principaux aspects du développement social et économique dans une perspective à moyen terme. Les priorités de ce programme consistent à créer un système d'emplois productifs dans le secteur formel de l'économie, à relancer les petites et moyennes entreprises, à développer l'octroi des microcrédits, à accroître le niveau minimal des pensions, à mener à bien la réforme des retraites et à renforcer le système de protection sociale. Pour réaliser ce programme, le Gouvernement a approuvé un programme ciblé de lutte contre la pauvreté et contre le chômage pour la période 2000-2002.

Les programmes régionaux pour l'emploi comportent des initiatives sectorielles élaborées avec l'aide des syndicats, du patronat et des organisations non gouvernementales. Il s'agit de réduire la pauvreté et le taux de chômage par une politique active de l'emploi, et une aide sociale ciblée destinée aux catégories défavorisées et aux citoyens qui ne peuvent pas travailler, de façon à assurer le développement économique et social stable du pays. Le programme prévoit pour l'aide sociale une enveloppe budgétaire équivalant à 1 % du produit intérieur brut.

Il convient de signaler que dans le cadre des lois de finance pour les prochaines années, il est prévu d'adopter une norme portant sur la réservation de ressources en vue de financer l'assistance sociale destinée aux catégories à faible revenu, en fonction des besoins de chaque région.

Dans le cadre de la politique nationale, le Gouvernement s'efforce d'organiser des rencontres avec les syndicats et le patronat, qui permettent de déboucher sur des accords généraux en vue de coordonner les activités sur le marché du travail et de renforcer la sécurité sur les lieux de travail.

Nous aimons à rappeler ce dicton : « Si tu veux aider un homme pour une journée, donne-lui à manger; si tu veux l'aider pour la vie, donne-lui l'instruction ». C'est pourquoi notre gouvernement s'est fixé pour priorité notamment de garantir l'instruction générale. L'enseignement obligatoire jusqu'à la fin du secondaire est inscrit dans notre Constitution. Nous avons un nouveau système éducatif reposant sur le principe de

l'éducation continue avec quatre niveaux d'instruction, du primaire jusqu'au supérieur, conformément aux normes internationales et aux nécessités du marché. Ce système a produit des spécialistes hautement qualifiés.

En prenant la parole devant les participants de ce sommet social, j'aimerais attirer l'attention des dirigeants des sociétés transnationales qui investissent dans les États à économie en transition sur la nécessité de former localement des spécialistes aux dernières techniques pour assurer le plein emploi et la compétitivité des produits nationaux. Nous sommes convaincus que c'est un moyen de réduire sensiblement le taux de pauvreté et d'augmenter le nombre d'emplois.

Il nous faut aussi souligner le lien entre chômage, pauvreté et trafic des drogues. Les problèmes rencontrés dans la lutte contre le trafic des drogues sont, de plus en plus ces dernières années, de graves problèmes sociaux.

L'Asie centrale et le Kazakhstan en particulier sont devenus un couloir d'écoulement pour les drogues des pays de l'Extrême-Orient, de l'Asie du Sud-Est et d'ailleurs vers les pays d'Europe occidentale et orientale. Nous sommes particulièrement préoccupés par l'augmentation de la consommation de drogues parmi les jeunes. Dans le cadre du projet mené par l'ONU pour dresser la carte des zones où sont cultivées des plantes servant à fabriquer des drogues illicites au Kazakhstan, notre pays s'emploie à identifier les principales zones de ce type. À notre avis, ce programme représente la seule façon réaliste d'évaluer les facteurs de risque et d'établir les priorités dans le cadre de la campagne de lutte contre la toxicomanie et, donc, contre le chômage et la pauvreté. Nous lançons par conséquent un appel à la communauté internationale pour qu'elle prenne des mesures concrètes afin de lutter contre ce fléau, car aucun État ou organisation internationale ne peuvent résoudre ce problème.

Pour terminer, je tiens à souligner que le Kazakhstan est prêt à faire tout ce qui est en son pouvoir pour améliorer les conditions de vie de la population, participer à l'élaboration d'initiatives et appliquer le Programme d'action de Copenhague. En ce début du troisième millénaire, conscients de la responsabilité que nous avons vis-à-vis des générations futures, nous sommes déterminés à progresser sur la voie du développement social et de la démocratie. Nous demandons à tous, quel que soit leur statut social, et à la communauté internationale de conjuguer leurs efforts afin que

nous puissions atteindre l'objectif commun qu'est l'édification d'un monde plus juste et plus équitable.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à M. Nudzeim Rečica, Sous-Ministre des affaires civiles et des communications de la Bosnie-Herzégovine.

**M. Rečica** (Bosnie-Herzégovine) (*parle en anglais*) : Lorsque le Sommet mondial pour le développement social s'est tenu à Copenhague en mars 1995, la Bosnie-Herzégovine était encore victime des destructions terribles causées par la guerre. Les 10 engagements adoptés au Sommet semblaient fort éloignés dans le temps pour notre pays.

Aujourd'hui, cinq ans après le Sommet de Copenhague, alors que nous analysons les résultats obtenus et les progrès réalisés, nous constatons que la Bosnie-Herzégovine jouit de la paix à laquelle elle aspirait ardemment et que les engagements contractés à Copenhague, en particulier ceux concernant les questions nationales, orientent chaque jour davantage la vie quotidienne de la Bosnie-Herzégovine sur la voie du développement durable. Malheureusement, il reste encore beaucoup d'obstacles à surmonter avant de parvenir à la pleine application de ces engagements.

Les autorités de la Bosnie-Herzégovine sont de plus en plus conscientes du fait que, dans ce processus de mondialisation, l'intégration internationale est la seule voie possible menant à un développement social durable, qui doit être essentiellement axé sur les activités que nous devons entreprendre au plan national, mais qui doivent être étayées par les principales institutions internationales et les pays développés.

En cette période d'après-guerre, des mesures concrètes sont prises en vue d'appliquer les dispositions de la Déclaration de Copenhague, et notamment en ce qui concerne la mise en place des bases juridiques, économiques, sociales et culturelles du développement social. Un certain nombre de mesures législatives ont été promulguées dans les domaines de la politique sociale, de la fonction publique et de l'emploi. Des efforts importants ont été déployés pour promouvoir les programmes d'emploi et les programmes sociaux, mais aussi pour moderniser le système éducatif.

Cependant, la situation économique et sociale reste très difficile. La lenteur et l'insuffisance du redressement économique et social en Bosnie-Herzégovine tiennent à la guerre et à ses conséquences,

ainsi qu'à une situation politique toujours instable dans la région, au processus de transition que connaît l'économie du pays, qui est passée d'un modèle socialiste à une économie de marché, et aux privatisations.

Les conséquences d'une guerre de quatre ans et des destructions à grande échelle se font encore sentir sur l'économie et l'infrastructure, en particulier l'infrastructure sociale. Le coup le plus fort qui ait été porté à la Bosnie-Herzégovine réside sans doute dans le fait que la moitié des personnes vivant dans le pays avant la guerre sont devenues des réfugiés ou des personnes déplacées, la majorité d'entre elles attendant toujours de rentrer dans leur pays. Près de 600 000 réfugiés et personnes déplacées sont retournés en Bosnie-Herzégovine, mais sur ce nombre quelque 200 000 attendent encore de rentrer dans leur foyer. Près de 600 000 réfugiés à l'étranger attendent de rentrer sans que, pour autant, leur situation ait été réglée dans les pays où ils séjournent. En outre, environ 700 000 personnes déplacées en Bosnie-Herzégovine attendent également de pouvoir rentrer chez elles. Il s'agit là d'un problème grave, non seulement sur le plan politique, mais aussi sur les plans économique et social, que la Bosnie-Herzégovine ne peut régler à elle seule. Ces chiffres sont extrêmement élevés, compte tenu du fait que le pays compte au total 4,5 millions d'habitants.

Conséquence des destructions énormes causées par la guerre, de la transition économique du pays et du processus de privatisation, la plus importante cause de ralentissement du développement social et économique est la situation de l'emploi. Les indicateurs montrent que le nombre actuel de chômeurs en Bosnie-Herzégovine est 2,5 fois supérieur à celui d'avant-guerre, en 1991, ce qui veut dire qu'environ 750 000 personnes sont actuellement à la recherche d'un emploi. Le problème est encore aggravé par le fait que le nombre des personnes employées a baissé en comparaison avec la période d'avant-guerre.

Bien que le taux d'emploi ait eu tendance à augmenter au cours de ces cinq dernières années, le secteur de l'emploi a connu un choc important en raison de la démobilisation de quelque 300 000 soldats dans les années qui ont suivi la fin de la guerre et du fait des importants efforts actuellement déployés pour réduire les forces militaires en Bosnie-Herzégovine.

La situation sociale que je viens de décrire a encore gagné en complexité du fait qu'un grand nombre de familles en Bosnie-Herzégovine dont le soutien est

décédé doivent désormais recevoir une assistance, tout comme les nombreuses personnes handicapées et victimes de la guerre civile.

L'image sociale de la Bosnie-Herzégovine a été mise à mal par la situation des fonds destinés à financer les retraites et l'aide aux personnes handicapées. En fait, ces fonds ont été vidés avant et surtout pendant la guerre, et aucune base financière n'a été fournie pour les reconstituer car les biens importants, qui auraient pu servir à cette reconstitution, ont été détruits.

Dans le but de parvenir à un développement social durable en Bosnie-Herzégovine, une législation a été promulguée, sous la supervision de la communauté internationale représentée par plusieurs institutions internationales présentes dans le pays et dirigées par le Bureau du Haut Représentant pour la Bosnie-Herzégovine ainsi que par la mission de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe en Bosnie-Herzégovine, pour régir les principaux problèmes que pose la restitution de leurs biens aux personnes déplacées et des réfugiés. Des efforts considérables ont été entrepris pour consolider les fonds de pension sous la tutelle du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, et pour harmoniser toutes les réglementations nationales avec les normes de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, dont la Bosnie-Herzégovine souhaiterait devenir membre d'ici peu.

Les investissements économiques en Bosnie-Herzégovine ont connu un ralentissement du fait du processus de privatisation en cours – qui, en réalité, vient juste d'être lancé. Malheureusement, la situation sociale en Bosnie-Herzégovine s'est détériorée en raison de l'endettement extérieur du pays. La Bosnie-Herzégovine s'efforce pourtant de faire face à ses obligations en procédant régulièrement au remboursement de sa dette extérieure afin d'être en mesure, dans le même temps, de déposer une demande en vue d'obtenir des prêts supplémentaires permettant de financer une économie viable et le développement social.

Des accords ont donc été passés en ce qui concerne le remboursement et le rééchelonnement de la dette avec la Banque mondiale et les Clubs de Londres et de Paris. Cependant, les effets préjudiciables du service régulier de la dette extérieure sont tels que les montants annuels du remboursement dépassent de loin les crédits budgétaires de la Bosnie-Herzégovine affectés à l'éducation, aux services sociaux, à la santé et à l'emploi. La Bosnie-Herzégovine est en train de met-

tre en oeuvre des programmes d'ajustement structurel et des arrangements prévisionnels en collaboration avec le FMI. Il est indispensable d'obtenir des conditions acceptables du FMI et d'autres institutions financières internationales dans cette période de transition, ce qui permettrait d'atténuer, tout au moins en partie, les importantes coupes inévitables dans les budgets des services sociaux et de l'éducation.

La Bosnie-Herzégovine estime qu'il est indispensable, pour les pays en développement, les pays en transition et, en particulier, les pays se relevant d'une guerre qui font face à une crise humanitaire de grande ampleur, soit à l'intérieur de leurs frontières soit à l'échelle de leur région, de redéfinir le concept de rééchelonnement de la dette, grâce à l'assouplissement des conditions de crédit et, si possible, à l'annulation de la dette.

La Bosnie-Herzégovine demande à l'Assemblée générale réunie dans le cadre de cette session extraordinaire, ainsi qu'aux pays membres et aux organisations gouvernementales et non gouvernementales, d'accorder une attention toute particulière à la question concernant l'adoption de stratégies spéciales, ne serait-ce que le partage du fardeau ou un appui matériel direct bénéficiant aux pays qui connaissent une situation d'après-conflit particulièrement difficile et font face à une crise humanitaire aiguë. Il y a encore en Bosnie-Herzégovine des centaines de milliers de réfugiés qui attendent que leurs habitations et les infrastructures aux alentours soient rebâties. Il faut donc créer des conditions propices à un retour durable. Par ailleurs, en tant que membre de la communauté internationale, la Bosnie-Herzégovine s'acquitte régulièrement de ses obligations internationales en accueillant à titre temporaire des personnes déplacées.

La Bosnie-Herzégovine a accueilli près de 60 000 réfugiés provenant de la République fédérale de Yougoslavie à la suite du conflit qui s'est déroulé au Kosovo. À l'exception de l'aide directe apportée par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'appui fourni à la Bosnie-Herzégovine pour l'aider à offrir des services sociaux, des soins de santé et une éducation à ces 60 000 réfugiés a été minime, voire inexistant. Il est donc indispensable d'assurer un partage égal de ce fardeau entre les pays qui se trouvent eux-mêmes dans une telle situation et d'élaborer des programmes d'aide concrets.

La Bosnie-Herzégovine déploie des efforts pour assurer une gestion transparente, promouvoir la lutte contre la corruption et établir la primauté absolue du droit. Mon pays estime que l'initiative qui vient d'être prise avec la création du Pacte de stabilité pour l'Europe du Sud-Est, qui vise à créer un environnement sûr pour encourager le développement mutuel et la coopération entre les pays de la région, nous offre une occasion de parvenir à un développement social durable. Nous espérons que nous recevrons un ferme appui de la part des États-Unis d'Amérique et des pays de l'Union européenne pour mettre en oeuvre ce projet très important.

La présence de la communauté internationale et des forces militaires internationales en Bosnie-Herzégovine demeure indispensable pour assurer l'application de l'Accord de Dayton et pour établir en Bosnie une société ouverte, démocratique et multiethnique garantissant l'égalité de tous les citoyens, une société qui offre des chances égales, indépendamment de la nationalité, de la religion ou de l'affiliation politique. Faisons en sorte que la nouvelle Bosnie-Herzégovine soit un pays où tous les citoyens aient des chances égales. Faisons en sorte que les connaissances et les compétences soient des facteurs prépondérants. Une Bosnie-Herzégovine démocratique avec des structures modernes, une politique sociale bien conçue et une économie viable à long terme seraient notre contribution à l'ordre politique mondial et à la paix et au progrès social dans le monde. Je prie instamment les Membres de nous aider dans ces efforts.

**La Présidente par intérim** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Les Luck, Présidente de la délégation australienne.

**M. Luck** (Australie) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement australien se félicite de l'occasion qui est offerte aux gouvernements, grâce à cette session extraordinaire, de passer en revue la mise en oeuvre des résultats du Sommet mondial pour le développement social de Copenhague et d'élaborer des stratégies en vue de nouvelles actions futures. Les objectifs de Copenhague ne sauraient être atteints par les États à eux seuls. La communauté internationale, l'ONU, les institutions financières multilatérales, les organisations régionales, les autorités locales, les entreprises, les organisations non gouvernementales, les communautés et les individus ont une contribution positive à apporter pour parvenir à un développement social durable.

Le Gouvernement australien estime que le principal objectif de cette session consiste à créer et à étayer un cadre propice à un partenariat actif entre tous ces niveaux, tout en reconnaissant les droits et les responsabilités de chacun. Ce partenariat est indispensable dans bon nombre de domaines, mais surtout pour ce qui est de gérer la mondialisation. Comme le Secrétaire général l'a dit, si nous voulons tirer le meilleur parti de la mondialisation et éviter le pire, nous devons apprendre à mieux gouverner, et à mieux gouverner ensemble. Les partenariats entre les pays et avec les institutions financières internationales sont essentiels pour élaborer des stratégies permettant de gérer le changement et pour s'assurer que les avantages de la mondialisation sont bien compris et sont répartis aussi largement que possible.

L'Initiative pour la réduction de la dette des pays pauvres très endettés (PPTE) est un bon exemple de ce partenariat et l'Australie est fermement acquise à cette Initiative. Outre les contributions multilatérales existantes, le Gouvernement australien a annoncé en avril dernier qu'il avait décidé d'effacer en totalité la dette bilatérale des pays qui remplissent les conditions voulues pour bénéficier d'un allègement de leur dette dans le cadre de l'Initiative PPTE.

Au cours des cinq années écoulées depuis le Sommet mondial, l'Australie a pris au sérieux sa propre tâche qui consistait à traduire les engagements de Copenhague par des actions nationales et internationales. L'Australie est l'un des principaux bailleurs de fonds en matière d'aide publique au développement dans la région de l'Asie et du Pacifique et au-delà. Notre aide à l'éducation et à la formation, aux programmes de santé et de population, à l'approvisionnement en eau et aux services d'assainissement, à l'administration et à la société civile, a plus que doublé en chiffres absolus ces 10 dernières années et on estime qu'elle représente à présent environ 40 % du montant total des dépenses affectées aux programmes d'aide.

L'Australie pense que la bonne gouvernance est un préalable indispensable pour assurer le développement durable et qu'elle est la pierre angulaire de partenariats nationaux et internationaux efficaces permettant d'atteindre les objectifs de Copenhague. Lorsque la corruption règne, lorsqu'il y a un contrôle peu efficace des fonds publics, un manque de responsabilité et de transparence, lorsque les droits de l'homme sont foulés aux pieds, le développement en pâtit inévitablement. Les efforts faits pour aider à réduire la pauvreté et à

assurer un développement durable sont eux aussi compromis.

L'Australie participe activement à la promotion internationale de la bonne gouvernance. Au cours de la période 2000-2001, mon pays dépensera environ 245 millions de dollars pour aider les pays partenaires à améliorer leurs systèmes économique, social, institutionnel et réglementaire. Lors de la récente session de la Commission des droits de l'homme, une coalition interrégionale de pays, dont l'Australie, a présenté un projet de résolution sur le rôle de la bonne gouvernance dans la promotion des droits de l'homme. Ce projet de résolution, qui a été adopté sans vote, reconnaît l'importance d'un environnement national et international favorable pour assurer le plein exercice des droits de l'homme et il reconnaît par ailleurs qu'il est nécessaire dans ce contexte d'encourager des démarches entreprises en partenariat pour promouvoir la coopération internationale en faveur du développement.

L'Australie est une société qui est attachée au principe de l'équité pour tous. Les politiques publiques visent à créer une société dans laquelle la diversité est louée, les communautés sont sans faille et autonomes, les familles sont renforcées et les citoyens ont accès aux possibilités sociales et économiques, indépendamment de leurs race, sexe ou handicaps.

Le Gouvernement australien a mis en place une série d'orientations nationales en accord avec les objectifs de base du développement social énoncés lors du Sommet mondial. Nous avons à coeur d'éliminer la pauvreté en Australie en créant et en maintenant des orientations générales qui permettent une croissance économique soutenue et l'expansion de l'emploi, notamment en aidant les chômeurs à retrouver du travail et à se réintégrer dans leurs communautés. Les améliorations apportées au niveau de la structure et de la fourniture des programmes d'appui aux revenus permettent en outre de garantir un filet de sécurité sociale utile pour ceux qui sont exposés à tomber dans la pauvreté.

Le Gouvernement australien a en outre élaboré toute une série de mesures spécifiquement conçues pour aider les familles ayant un faible revenu, les jeunes, les femmes, les aborigènes, les insulaires du détroit de Torres, ceux qui n'ont pas l'anglais comme langue maternelle et les handicapés, à trouver et à garder un emploi. L'Australie garantit depuis longtemps à tous les citoyens un accès universel et équitable aux

soins de santé primaires et à l'éducation. La contribution apportée par le Gouvernement à la fourniture de soins de santé primaires aux Australiens autochtones, notamment, a quadruplé ces 10 dernières années et le Gouvernement a également fait de l'équité en matière d'éducation pour les Australiens autochtones sa première priorité nationale.

La démarche adoptée par le Gouvernement en ce qui concerne le développement social reconnaît l'importance de familles et de communautés unies, car ce sont elles qui offrent les systèmes d'appui social les plus efficaces; de plus, elles sont indispensables au maintien d'une société sans faille et charitable. Des stratégies spécifiques sont mises en place pour appuyer les communautés rurales éloignées et pour atténuer autant que possible les inconvénients propres à leur situation.

Le Gouvernement australien estime en outre que les objectifs nationaux de développement social ne sauraient être atteints uniquement grâce à l'action des pouvoirs publics. Nous reconnaissons et nous apprécions la contribution qui peut être apportée par la société civile et la communauté pour mettre au point des solutions novatrices et efficaces afin de résoudre les problèmes de développement social. Le Gouvernement s'est efforcé de forger une coalition sociale – ou un partenariat – pour rassembler les données d'expérience et les connaissances émanant de tout un éventail d'organisations – les Églises, les organisations bénévoles et tous les échelons des pouvoirs publics – s'agissant d'élaborer et mettre en oeuvre une politique sociale. En outre, nous nous efforçons activement d'améliorer la capacité de nos institutions, de nos communautés, de nos entreprises et de nos concitoyens d'appuyer notre développement social.

Le Gouvernement encourage une plus grande philanthropie des entreprises et des particuliers, pour faire en sorte que ceux qui ont le plus profité des possibilités offertes par la société puissent contribuer de manière pratique à aider les moins fortunés. Un conseil de haut niveau, composé des représentants d'entreprises et d'organisations caritatives et présidé par le Premier Ministre a été établi pour suivre cette question et encourager l'interaction entre le milieu des affaires et le secteur caritatif.

Le Gouvernement cherche aussi à faire avancer le principe de l'obligation mutuelle dans le cadre de la réforme de l'aide sociale; selon ce principe ceux qui

bénéficient de l'aide du Gouvernement ont l'obligation de donner à la communauté quelque chose en retour. Cette initiative vise à créer des partenariats entre le Gouvernement et d'autres personnes intéressées qui reconnaissent tant les droits que les responsabilités, et offre un environnement propice à l'amélioration de la situation économique.

L'Australie espère que cette session extraordinaire permettra d'établir un cadre durable de partenariat entre tous les niveaux de la communauté internationale, afin de poursuivre la mise en oeuvre des engagements énoncés dans la Déclaration de Copenhague.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Marco Antonio Suazo, Chef de la délégation du Honduras.

**M. Suazo** (Honduras) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi de m'associer aux orateurs qui m'ont précédé pour vous remercier et vous féliciter, Madame, de votre élection à la présidence de cette session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au développement social.

J'ai l'honneur de prendre la parole devant cette Assemblée au nom du peuple et du Gouvernement du Honduras, qui est dirigé par M. Carlos Roberto Flores. C'est en son nom que je remercie le peuple et le Gouvernement suisses de leur hospitalité.

Les divers thèmes relatifs au développement social que nous abordons à cette session revêtent une importance permanente pour le Honduras. Notre pays est un pays en voie de développement, qui est vulnérable aux phénomènes naturels, aux forces négatives de la mondialisation et au lourd fardeau de la dette extérieure. Au cours des prochains jours, nous évaluerons les progrès accomplis jusqu'à présent dans le domaine du développement social, depuis le Sommet mondial sur le développement social qui s'est tenu à Copenhague, au Danemark, il y a cinq ans.

Conscient de ses responsabilités sociales et conformément à son système de gouvernance démocratique et à sa Constitution qui garantit les droits à la liberté, à la santé, à l'éducation, à l'égalité sans distinction de race, de sexe, de religion et de condition sociale, le Gouvernement de la République a adopté au cours des dernières années une série de lois destinées à protéger les couches les plus vulnérables de la société. À titre d'exemple, je tiens à citer la loi contre la violence familiale, le code de l'enfance et de

l'adolescence, la loi portant création de l'Institut national pour la femme qui a le rang de Secrétariat d'État, la loi sur le VIH/sida et la loi sur l'égalité des chances qui vient tout juste d'être adoptée. Ces lois font partie de l'engagement que nous avons pris au Danemark, et vise à mettre en place les mécanismes et les structures qui garantiront la justice sociale dans notre pays.

En dépit de ses réalisations, le Honduras a souffert des conséquences négatives de la mondialisation, qui représentent, tout comme la dette extérieure, un obstacle important dans la mise en oeuvre des objectifs établis par le Gouvernement dans le domaine social. La grande majorité de la population vit dans la pauvreté et lutte quotidiennement de concert avec le Gouvernement pour éliminer les causes structurelles de la pauvreté qui, selon les données des institutions financières internationales, touche la moitié des familles honduriennes.

Confronté à une situation économique déjà grave, imputable à la dette extérieure et aux programmes d'ajustement structurel, le Gouvernement a fait des efforts énormes pour répondre aux besoins fondamentaux de la population. Cependant, il a dû faire face aux effets dévastateurs de l'ouragan Mitch. Les effets que cette catastrophe naturelle a entraînés en termes de destructions et de pertes humaines sont bien connus dans le monde. Les dégâts causés à l'infrastructure routière n'ont d'ailleurs pas encore été entièrement réparés.

C'est la raison pour laquelle ma délégation a appuyé, en janvier dernier, l'adoption de la résolution 54/202 de l'Assemblée générale, intitulée « Renforcement de la coopération en vue de résoudre durablement le problème de la dette extérieure des pays en développement ». Dans cette résolution, l'Assemblée générale accueille favorablement l'Initiative renforcée en faveur des pays pauvres très endettés, et lance un nouvel appel aux pays industrialisés qui ne l'ont pas encore fait pour qu'ils versent immédiatement des contributions à la Facilité d'ajustement structurel renforcé, maintenant devenue la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance. Elle se félicite également de la décision prise par les pays créanciers du Club de Paris à propos de la dette des pays touchés par le cyclone Mitch, et réaffirme que les promesses d'allègement doivent se concrétiser aussi rapidement que possible de manière à libérer les ressources qu'exigent les efforts de reconstruction des pays concernés.

Notre gouvernement tient à réaffirmer son engagement ferme pour avancer dans la mise en oeuvre de programmes sociaux pour le bien de tous ses citoyens. À cette fin, il a créé des fonds et mis au point des programmes et des projets dans le domaine du logement, de la santé et de l'éducation. De plus, le Gouvernement a créé des mesures d'incitation pour les familles, qui comprennent une assistance financière pour promouvoir un meilleur accès aux écoles publiques sur tout le territoire national. Parmi ces programmes, projets et fonds, permettez-moi de mentionner les plus importants : le Fonds hondurien d'investissement social; le Fonds hondurien pour la productivité et le logement; le Fonds social pour le logement; le Programme d'allocations familiales; le Programme de développement intégral de la femme; et le Projet hondurien d'éducation communautaire. Pour sa part, le Congrès national de la République a mis en place un bureau de protection sociale et un système qui diffuse toutes les lois touchant le secteur social adoptées par le Congrès dans l'intérêt de la population. Ces institutions, et les lois que j'ai mentionnées, constituent les mesures les plus concrètes prises jusqu'à maintenant et sont la preuve de la ferme volonté du Gouvernement hondurien de fournir à chaque Hondurien les services de base les plus essentiels et de répondre à ses besoins.

Même si les objectifs fixés au Danemark n'ont pas été intégralement atteints par notre Gouvernement, les engagements pris servent de point de départ à nos interventions. J'insiste sur le fait que nous ne disposons pas tous des mêmes ressources économiques et que nous n'avons pas tous atteint le même niveau de développement. Il est donc impensable de s'attendre à ce que les objectifs soient entièrement atteints par tous au même degré.

Enfin, en ce qui concerne les engagements qui émaneront de la présente réunion, nous estimons que la communauté internationale – et surtout les pays développés – est celle qui est appelée à y répondre. Il convient de souligner en particulier qu'une augmentation de la mobilisation de l'aide publique au développement, ainsi qu'une révision des institutions financières internationales, sont de plus en plus nécessaires. Il faut leur donner un visage plus humain.

Si nous pensons que les inégalités économiques sont les plus graves injustices qui nous empêchent de satisfaire les besoins fondamentaux des êtres humains, il appartient aux plus aisés d'aider ceux qui sont dans le besoin. Voilà ce qu'il faut faire si nous voulons qu'il

y ait une véritable justice sociale aux cours de ce millénaire.

**La Présidente par intérim** (*parle en espagnol*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Carlos Santos, Secrétaire permanent, Ministère du développement humain, des affaires féminines et des sociétés civiles du Belize.

**M. Santos** (Belize) (*parle en anglais*) : Au nom du Gouvernement et du peuple du Belize, et de notre Ministère du développement humain, des affaires féminines et de la société civile, je tiens à remercier l'Assemblée générale de l'occasion qui nous est offerte de prendre la parole lors de sa vingt-quatrième session extraordinaire.

Ma délégation souhaite remercier tout particulièrement le Gouvernement et le peuple suisses de leur hospitalité et des égards avec lesquels ils nous ont accueillis.

Le Gouvernement du Belize estime que l'équité sociale est l'un des éléments clefs de tout développement durable. Il a, depuis notre réunion à Copenhague, travaillé activement afin de créer les politiques et mécanismes nécessaires pour refléter cette nouvelle démarche en faveur du développement.

Nous avons fait beaucoup de chemin vers la mise en place d'une tradition de coopération et de collaboration entre et parmi les agences gouvernementales, ainsi qu'avec les organisations de la société civile, pour garantir que le développement profite au peuple, notamment aux femmes, aux enfants, aux jeunes, aux personnes âgées, aux pauvres et aux personnes défavorisées. Cela prouve que nous avons accordé la priorité au développement social et que le développement ne signifie pas seulement l'amélioration des indicateurs économiques traditionnels, mais également des niveaux de vie et de la qualité de vie de tous les peuples.

Le Belize a pris ses engagements au sérieux et, au cours des cinq dernières années, axé ses efforts sur trois questions principales abordées dans la Déclaration de Copenhague : La réduction de la pauvreté, l'élargissement de l'emploi productif et l'amélioration de l'intégration sociale. Qu'il me soit permis de m'étendre sur ces points.

En ce qui concerne la réduction de la pauvreté, le Belize demeure engagé dans la promotion du programme de développement social, de même qu'il a élaboré une stratégie et un plan d'action d'élimination de

la pauvreté. Ce plan prévoit d'élaborer de manière intégrée un ensemble de politiques et d'activités pour éliminer la pauvreté. Les six éléments principaux de ce plan sont : la croissance économique; les investissements dans le capital humain; l'investissement dans les services de santé et les prestations de soins de santé; l'habitation, le logement et l'établissement humain; la vulnérabilité sociale et les réseaux de sécurité; enfin, la protection et la préservation de l'environnement.

Ce plan est complet. Il est axé sur le renforcement économique des individus et des communautés plutôt que sur l'assistance. Il prévoit des réformes de la santé, de l'éducation, de l'administration foncière, de la sécurité sociale, de même qu'il concerne l'analphabétisme et le renforcement de la démocratie et la gouvernance locale. J'ai le plaisir de vous l'annoncer, même lorsque le plan était encore en cours d'élaboration, le Gouvernement n'a pas tardé à mettre en oeuvre certaines de ces activités.

Nous sommes en train d'élaborer notre programme national d'assurance maladie afin d'améliorer l'accès et de garantir l'équité dans notre système de soins de santé. Nous allons bientôt lancer notre campagne d'alphabétisation. Nous avons adopté une loi accordant davantage d'autonomie aux organes gouvernementaux locaux. Nous construisons des logements. Nous préservons l'environnement. Nous expérimentons des programmes de cogestion communautaire. Nous avons promulgué des lois pour protéger les femmes contre les mauvais traitements. Nous avons rendu obligatoire la dénonciation de mauvais traitements à des enfants. Nous modernisons le Ministère du travail pour qu'il puisse mieux répondre aux besoins des travailleurs, et le salaire minimum pour les emplois remplis surtout par les femmes est en cours de révision. Oui, le Belize accomplit en effet un travail de pionnier dans notre région pour ce qui est de l'intégration d'une démarche d'équité entre les sexes.

Ce ne sont là que quelques-unes de nos actions en vue d'éliminer la pauvreté. Il existe d'autres questions controversées que nous n'avons pas encore abordées, telles que la pratique de l'exclusion de l'école des étudiantes enceintes et le renvoi des enseignantes enceintes non mariées. Par ailleurs, une commission nationale sur le VIH/sida a été créée pour réduire l'incidence du VIH/sida au Belize.

Néanmoins, trois grandes questions restent à aborder. La première réside dans la nécessité de faire

en sorte que la planification macroéconomique soit plus conforme aux mesures définies dans notre plan d'élimination de la pauvreté. La deuxième se rapporte à la nécessité de comprendre et d'aborder la féminisation de la pauvreté. La troisième consiste à mettre au point des indicateurs mesurables afin de contrôler et d'évaluer la mise en oeuvre du Plan.

Le Gouvernement du Belize est décidé à respecter ses engagements en matière d'élimination de la pauvreté et demeure persuadé que les progrès accomplis par un pays ne se mesurent en aucune façon à l'augmentation de l'avoir des personnes aisées, mais aux chances que nous offrons à ceux qui ont trop peu.

L'élargissement de l'emploi productif est un l'un des domaines auxquels le gouvernement du Belize accorde la plus haute priorité. Dans son manifeste de parti, le Gouvernement s'est engagé à créer 15 000 emplois nouveaux pendant son mandat, de 1998 à 2003. Aussi bien la stratégie nationale d'élimination de la pauvreté que la stratégie économique à moyen terme abordent cette question en profondeur. Certains programmes majeurs du Gouvernement du Belize incitent au travail indépendant des ménages disposant d'un revenu faible grâce à un meilleur accès au crédit et à la formation pour les aider à créer leurs petites entreprises; l'appui ou l'élaboration de programmes de développement pour augmenter les qualifications des jeunes et leur permettre d'accéder au marché du travail; la mise en place d'une politique nationale de tourisme qui met l'accent sur l'écotourisme et garantit la participation des petites et moyennes entreprises du Belize dans ce secteur, y compris les services d'écotourisme qui appartiennent à des particuliers ou à des collectivités locales.

L'engagement que nous avons pris à Copenhague concernant la question de l'emploi productif était d'augmenter les chances d'emploi au Belize et d'en améliorer la qualité. Les données recueillies par le Bureau central des statistiques du Ministère des finances montrent que le taux de chômage connaît une chute lente; en 1999 il s'est stabilisé à 12,8 %. Si l'on examine ces chiffres en fonction du sexe et de l'âge, on constate, cependant, que les secteurs de la population qui connaissent le taux de chômage le plus élevé sont les femmes, les jeunes hommes et les jeunes filles. Un travail considérable a été fait et il reste beaucoup à faire dans domaine si nous souhaitons respecter notre engagement de réduire le chômage au moyen et long terme.

En ce qui concerne l'intégration sociale, le Belize a relativement réussi à bien assimiler les immigrants. Le Belize compte parmi les rares pays du monde qui s'enorgueillit d'accueillir une multiplicité de cultures et de populations qui vivent ensemble dans la paix, la tranquillité et l'harmonie. Cela est loin d'être le fruit du hasard, cependant. Des gouvernements successifs ont mis en place les politiques, les programmes et les stratégies nécessaires qui ont facilité ce processus. Il y a à peine un an, par exemple, notre gouvernement a mis en oeuvre un programme d'amnistie qui visait à régulariser la situation de tous les immigrants clandestins et personnes déplacées. L'instruction des demandes a atteint environ le tiers du chemin à parcourir et, en mai 2000, quelque 5 000 personnes avaient reçu leur permis de résidence permanente.

Certes, nous avons toutes les raisons d'être fiers dans la scène internationale du fait que nous continuons d'accueillir nos frères et soeurs les moins fortunés d'Amérique centrale; néanmoins, nous n'avons de cesse de poursuivre nos efforts pour assimiler les derniers immigrants en provenance de l'Asie du Sud-Est. Cela signifie que la tâche s'annonce plus difficile que nous l'avions prévu et exige une plus grande participation de toutes les parties intéressées, y compris des immigrants eux-mêmes.

La question de l'intégration sociale comprend également le renforcement des liens de partenariat entre le Gouvernement et la société civile et la promotion d'une meilleure gouvernance au niveau local. Quelques-uns des éléments clefs de la stratégie nationale du Belize afin de renforcer le partenariat entre le Gouvernement et la société civile et afin d'appuyer les mécanismes de gouvernement au niveau local, passent par la mise en place d'une formation systématique destinée aux participants et participantes aux mécanismes de gouvernance au niveau local; par la mobilisation et le renforcement des organisations locales afin de définir les questions sociales et économiques locales qui leur importent et d'agir dans ce sens; par la création d'un Ministère de la société civile, en janvier dernier; et par la décision d'élaborer un programme de développement national axé sur l'être humain.

Il y a lieu de mentionner que la portée principale de ces grandes réformes que propose une commission de réforme politique nommée par le gouvernement du Belize, qui a publié récemment ses recommandations à la suite de consultations réalisées à l'échelle du pays, est sur le point d'enlever le pouvoir aux ministres et à

la bureaucratie pour le donner au peuple. C'est une idée, je pense, qui a été bien traduite par la déclaration faite le 1er janvier dernier par notre Premier Ministre, à l'occasion du millénaire :

« Ce dont il s'agit ici c'est l'autonomisation de la société civile : des individus organisés dans les organes non gouvernementaux pour travailler ensemble avec le Gouvernement dans l'intérêt de la population. »

Le Premier Ministre affirme plus loin que

« la question qui est au coeur de l'élimination de la pauvreté est le renforcement des institutions de la société civile et des processus de prise de décision fondés sur des partenariats entre le gouvernement central, les organisations non gouvernementales et les organisations locales, tels que les conseils municipaux, les conseils de village et d'autres groupes sociaux ».

En guise de conclusion, je dirais que, même s'il est vrai que de très grands progrès ont été accomplis dans le domaine de la lutte contre la pauvreté, il n'en demeure pas moins que nous n'avons atteint ni nos objectifs et ni la situation que nous méritons. Aucun pays, aucun dirigeant, personne ne devrait se satisfaire de la situation actuelle, alors qu'une partie non négligeable de la population se couche le ventre vide, ne réussit pas à trouver un emploi intéressant ou ne participe pas équitablement au processus de développement.

Mais la tâche d'éliminer la pauvreté, de garantir l'intégration sociale et d'augmenter les possibilités d'emploi exige la coopération et la collaboration de toutes les forces vives de la société, y compris de nos partenaires internationaux en matière de développement. À cet égard, le Belize tient à exprimer sa sincère reconnaissance et ses remerciements à ses partenaires des Nations Unies qui continuent d'apporter un appui et une aide précieux à tous ses efforts. Nous leur sommes très reconnaissants.

Le Gouvernement du Belize est fermement déterminé à respecter les promesses faites lors du Sommet sur le développement social de 1995 et il continuera ses efforts pour les mettre en oeuvre. Pour ce faire, cependant, nous aurons besoin du plein appui de tous nos partenaires de développement.

Malheureusement, comme la plupart des pays en développement de notre région, le Belize se heurte aux conséquences de la mondialisation. Nous avons cons-

cience que toute mesure visant à éliminer la pauvreté doit être novatrice et prise rapidement si nous voulons juguler les crises que suscitera la mondialisation. Il semble que la « main invisible » qui tient les rênes des politiques économiques mondiales soit la même que celle qui répand la pauvreté et les tensions dans des pays comme le nôtre. Lorsque l'on supprime nos quotas sur les bananes, cela crée la pauvreté dans notre population; lorsque nous ne pouvons protéger nos agriculteurs ou nos petites entreprises, les conséquences sont précisément l'opposé du développement social; lorsque nous sommes contraints de vendre nos matières premières à des cours inférieurs aux coûts de production et d'importer des produits à des prix exorbitants, nous ne faisons qu'exacerber la détresse de notre peuple. En d'autres termes, tant que la mondialisation et la libéralisation des échanges continuent de montrer leur côté hideux, il nous incombe à tous, à cette session extraordinaire de l'Assemblée générale sur le développement social, de tout faire pour leur donner un visage humain. Nos peuples ne méritent pas moins.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne la parole à Mme Hiwet Zemichael, Directrice générale du Département des affaires sociales du Ministère du travail et du bien-être humain de l'Érythrée.

**Mme Zemichael** (Érythrée) (*parle en anglais*) : Au nom de ma délégation, je tiens à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre élection à la présidence de cette importante session extraordinaire de l'Assemblée générale. Qu'il me soit permis également de transmettre les salutations de mon gouvernement aux représentants réunis à cette session. C'est pour ma délégation un véritable honneur et un plaisir que de participer à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale pour faire le point sur les progrès du développement social pour tous dans notre univers désormais mondialisé.

Lorsque l'Érythrée est devenue le plus jeune État souverain d'Afrique en 1993, elle a hérité d'énormes problèmes sociaux et économiques. Des décennies d'occupation étrangère, d'abandon et de guerres avaient laissé des traces dans tous les secteurs de la société érythréenne et à tous les niveaux du développement national. Les normes économiques, sociales et infrastructurelles et d'autres indicateurs classiques du niveau de développement montraient qu'il était nécessaire de repartir à zéro pour construire la nation. Le Gouvernement de l'État d'Érythrée pensait que l'on ne pourrait réussir le développement durable que s'il

s'accompagnait d'un développement humain des citoyens érythréens. La mise en valeur des ressources humaines dépend en fait de l'éducation et de la formation, l'éducation constituant une priorité.

Depuis l'indépendance, le Gouvernement, dans sa vision de ce que devait être la nouvelle Érythrée, a cherché à créer une économie moderne, axée sur le marché, en donnant un rôle de premier plan au secteur privé. C'est là un objectif primordial de notre développement national. À cette fin, le Gouvernement a mis au point un plan de développement national intégré dont les axes principaux sont les suivants : mise en valeur des ressources humaines, en particulier dans les domaines de l'enseignement et de la santé; promotion du secteur privé; développement de l'infrastructure afin de supprimer les facteurs critiques de blocage; développement de l'industrie et de l'agriculture; régénération et protection de l'environnement; mise sur pied de programmes globaux de sécurité nationale; réinsertion des catégories vulnérables et promotion des questions de parité entre les sexes.

Des mesures macroéconomiques et sectorielles ont été élaborées afin de répondre aux besoins actuels et futurs, dans les domaines fondamentaux que sont le maintien de l'unité nationale, l'encouragement à une participation active de la population et la reconnaissance du rôle déterminant que joue le facteur humain dans les efforts pour faire prévaloir la justice sociale, le dynamisme interne et une gouvernance efficace. Bien que le niveau de développement social, en Érythrée, soit encore aujourd'hui relativement faible, nous avons cependant fait de grands pas en avant dans le domaine de l'éducation, en construisant en particulier de nombreux locaux scolaires et en rendant l'éducation accessible aux enfants dans leur propre langue maternelle. Actuellement, environ 52 % de tous les enfants d'âge scolaire sont scolarisés. Il en va de même pour le secteur de la santé. D'autres secteurs, comme l'infrastructure, notamment la construction de routes et les communications, ont atteint le niveau minimal de qualité des prestations nécessaires à l'essor économique. Ces améliorations sont particulièrement sensibles dans les zones rurales.

Le secteur privé constitue un secteur prioritaire. Les programmes de réinsertion et de réadaptation des catégories désavantagées appliqués jusqu'à présent ont donné des résultats remarquables. D'ailleurs, toutes les réalisations sont importantes sur le plan quantitatif et

ont contribué sensiblement à l'évolution de la qualité de vie et de l'attitude de la population érythréenne.

Les progrès enregistrés à ce jour ne sont toutefois qu'un début. Nous savons parfaitement que de nombreux obstacles nous attendent. Et ce sont ces obstacles que le Gouvernement de l'État d'Érythrée essaie de surmonter avec ses ressources limitées.

J'aurais aimé pouvoir m'arrêter plus longuement sur les possibilités de développement qui pourraient être exploitées en Érythrée. Mais la situation actuelle du pays est dominée par les menaces extérieures. Qu'il me soit permis, par conséquent, de parler un peu de ces menaces, puisqu'elles ont eu des retombées si néfastes sur nos efforts pour offrir à notre peuple des possibilités de développement.

L'un des obstacles majeurs au développement en Érythrée est la guerre actuelle avec l'Éthiopie voisine. La guerre avec l'Éthiopie, qui a éclaté en 1998, a conduit à la destruction aveugle de nombreux biens. Les forces éthiopiennes qui ont envahi le pays ont détruit l'infrastructure socioéconomique nécessaire au développement, qui avait été mise en place pendant les huit années de liberté et de paix précédentes. Les forces éthiopiennes se sont livrées au pillage systématique, ont allumé des incendies et détruit à l'explosif des biens privés et publics dans toutes les zones qu'elles ont occupées. Faisant de nombreuses victimes civiles, en majorité des femmes, des enfants et des personnes âgées, l'invasion de l'Éthiopie a également provoqué le déplacement de quelque 1,6 million de personnes en Érythrée. Ce nombre de personnes déplacées, qui correspond à plus d'un tiers de la population érythréenne, a été confirmé par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. De fait, l'invasion éthiopienne a suscité une crise humanitaire considérable qui devrait attirer l'attention de la communauté internationale.

Pour ajouter aux injustices commises par le régime éthiopien contre les Érythréens, ce régime a également déporté d'Éthiopie plus de 70 000 Érythréens et Éthiopiens d'origine érythréenne dans des conditions particulièrement inhumaines. Tous se sont vu confisquer leurs biens et la plupart des familles ont été séparées.

C'est là une expérience particulièrement traumatisante qu'ont fait subir les régimes éthiopiens successifs au peuple érythréen, pour la deuxième fois en 10 ans. L'Éthiopie a, cette fois-ci, délibérément ciblé

les ressources humaines de l'Érythrée, mais aussi les acquis réalisés en matière de développement depuis l'indépendance de notre pays, en 1993. Il s'agit véritablement d'un crime. Mais il est encore plus difficile de justifier le silence apparent que garde la communauté internationale en face de ce crime patent.

Les conflits constituent des obstacles importants à la réalisation du développement social. Le développement durable ne peut être réalisé en l'absence de paix. Les objectifs politiques ambitieux articulés à cette session extraordinaire de l'organe mondial demeureront de simples platitudes pour de nombreux pays tant qu'ils ne s'accompagneront pas d'initiatives concrètes visant à lutter ensemble contre l'injustice, la guerre et les agressions. C'est pourquoi j'engage tous ceux qui sont ici présents à s'intéresser de très près, lors de cette session, aux garanties de justice sociale, ainsi qu'à la prévention et au règlement pacifique des conflits.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je donne à présent la parole à S. E. M. Danzannorov Boldbaatar, Chef de la délégation de la Mongolie.

**M. Boldbaatar** (Mongolie) (*parle en anglais*) : L'évolution pacifique de la famille humaine et les moyens d'existence de celle-ci ne peuvent plus être garantis dans un monde caractérisé par la misère, le fardeau de la dette extérieure, l'écart économique et technologique grandissant entre riches et pauvres, la faim et la malnutrition à grande échelle, la violence et la discrimination, la toxicomanie et les maladies infectieuses. La communauté internationale est consciente de la nécessité d'agir rapidement pour répondre à ces problèmes et les a abordés notamment en organisant une série de sommets et de conférences au niveau mondial et en proclamant et marquant des décennies et des années internationales des Nations Unies consacrées à des questions sociales ou à des groupes de population particuliers. Le Sommet social de Copenhague compte parmi ces réunions internationales. Il a mis en évidence le fait que le développement social était effectivement un sujet de préoccupation pour l'ensemble de la communauté internationale. C'est pourquoi les décisions émanant de ce sommet doivent être mises en oeuvre avec un soin particulier. Les résultats d'ensemble de ces conférences offrent une base solide à la promotion de la coopération pour le développement et ont permis de définir le rôle des Nations Unies dans ce domaine.

La coopération pour le développement a fort justement placé l'être humain au coeur de toute action et mis l'accent sur la durabilité et l'égalité entre les sexes et sur les questions sociales. La Mongolie attache une grande importance à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale, intitulée « Sommet mondial pour le développement social et au-delà : le développement social pour tous à l'heure de la mondialisation ». C'est avec satisfaction que nous prenons note du rapport complet du Secrétaire général, qui brosse un tableau clair des progrès accomplis au cours des cinq années écoulées et des défis qu'il reste à relever. Il faudra davantage d'initiatives globales, de volonté politique et de ressources financières si nous voulons atteindre les objectifs fixés à Copenhague.

La Mongolie, comme de nombreux autres pays connaissant des mutations profondes, est depuis 10 ans aux prises avec les problèmes liés à la transition. Les réformes du marché ont été accélérées de façon audacieuse grâce à la libéralisation du commerce et des prix ainsi que grâce aux vastes opérations de privatisation et à l'adoption d'autres mesures économiques. Après le Sommet de Copenhague de 1995, le Gouvernement mongol a mis en place un programme de réduction du chômage à l'échelle nationale se partageant en deux volets, le premier couvrant la période 1996-2000 et le deuxième concernant la période 2000-2010. Ce programme est mis en oeuvre grâce à une étroite coopération entre le programme national d'allègement de la pauvreté et le plan d'action national pour la promotion de la femme.

Les principales mesures politiques adoptées pour faire reculer le chômage et promouvoir l'emploi productif portent notamment sur les points suivants : renforcement des capacités institutionnelles; amélioration du cadre juridique concernant les relations professionnelles; promotion du travail indépendant; promotion des coopératives; mobilisation des ressources locales en vue de créer des emplois; et les programmes de formation professionnelle ou de recyclage. Outre ces mesures, les allocations chômage et les frais de scolarité pour le recyclage des chômeurs sont désormais englobés dans le filet de sécurité sociale. Le programme national d'élimination de la pauvreté a pour mission de venir en aide aux groupes les plus pauvres de la société, de promouvoir les services d'enseignement et de santé, et de créer et renforcer un réseau d'aide sociale et de soins à l'intention des plus pauvres.

Le Gouvernement mongol a récemment adopté la deuxième phase du programme national d'élimination de la pauvreté, intitulé Programme national pour l'amélioration des moyens d'existence des ménages. Ce nouveau programme s'intéresse de près aux problèmes rencontrés par les familles et les ménages. En d'autres termes, il couvre les questions relatives à tous les membres de la famille, y compris les enfants, les jeunes, les handicapés et les personnes âgées.

Au cours des 10 dernières années, la Mongolie a mis au point tout un système de collecte de données en matière d'emploi et de pauvreté, qui fonctionne aujourd'hui relativement bien. Une structure institutionnelle permettant de suivre de près l'évolution des services sociaux et des activités connexes a été mise en place. Les enquêtes réalisées en 1995 et en 1998 par le Bureau national des statistiques et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) montrent qu'en dépit de l'augmentation de la population active résultant d'une croissance démographique régulière, le taux d'emploi a diminué, ce qui crée davantage de pauvreté. L'indice du taux de croissance de la pauvreté est passé de 10,9 % en 1995 à 11,7 % en 1998. Il reste donc encore beaucoup à faire.

Afin d'apporter une réponse aux problèmes sociaux, le Gouvernement mongol mobilise toutes les ressources et tous les moyens disponibles et met en oeuvre différents programmes et projets. L'aide extérieure continuera donc de jouer un rôle très important dans les années à venir.

Le mois dernier, la Mongolie a accueilli un séminaire qui a bénéficié de l'appui du PNUD et de l'Agence suédoise d'aide au développement international, consacré au concept nouveau de sécurité humaine. Le débat qui se déroule dans le cadre de cette session extraordinaire rappelle les débats que nous avons tenus à l'occasion de ce séminaire. L'emploi est une condition essentielle pour garantir la sécurité des individus dans la famille. La santé constitue également un aspect important des besoins fondamentaux de l'être humain et de la sécurité humaine. Tous les individus, quel que soit leur pays de résidence, associent les garanties de leur vie quotidienne à la sécurité de leur vie et de celle des membres de leur famille, de leurs revenus et de l'avenir de leurs enfants.

Pour conclure, je suis convaincu que cette session extraordinaire de l'Assemblée générale marquera une étape importante dans la voie menant au développe-

ment social et dans la mise en oeuvre de la Déclaration et du Programme d'action de Copenhague.

**Le Président** (*parle en anglais*) : L'Assemblée va maintenant entendre une allocution de S. E. M. Olusegun Obasanjo, Président et Commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria.

**Le Président Obasanjo** (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord vous dire, Monsieur le Président, combien je me réjouis de vous voir présider cette Assemblée. Je suis certain que sous votre direction éclairée, cette session parviendra à réaliser les objectifs que nous nous sommes fixés. Au nom du Groupe des 77 et de la Chine, je voudrais vous transmettre, ainsi qu'aux membres du Bureau, nos profonds remerciements pour avoir fait de cette occasion importante une réalité.

Je voudrais également féliciter le Secrétaire général, M. Kofi Annan, ainsi que ses collaborateurs fort compétents, de leur excellent rapport qui a servi de base aux travaux de la présente session. Je voudrais en outre exprimer ma profonde gratitude et mes remerciements au Gouvernement et au peuple suisses qui ont accepté d'accueillir ce Sommet. Depuis notre arrivée, nous avons bénéficié de cette somptueuse hospitalité qui a fait la réputation de ce pays.

Nous autres, pays en développement, accordons une grande importance à cette rencontre qui, nous l'espérons, donnera aux délégations l'occasion d'avoir un débat à l'issue duquel elles adopteront un document qui nous rapprochera de notre objectif, à savoir garantir à nos populations une meilleure qualité de vie. Il y a cinq ans, la plus grande rencontre de chefs d'État et de gouvernement jamais tenue a eu lieu à Copenhague et ses participants ont souscrit à certains principes de développement social. Les dirigeants mondiaux se sont notamment engagés à créer un environnement économique, politique, social et culturel qui permettrait aux individus de parvenir à un meilleur niveau de vie.

À cette fin, les gouvernements ont été invités à fournir un cadre juridique stable compatible avec leurs constitutions respectives et conforme au droit international et aux obligations internationales, qui prenne en compte et qui encourage l'égalité et l'équité entre hommes et femmes, le plein respect de tous les droits de l'homme et des libertés fondamentales et la primauté du droit, l'accès à la justice, l'élimination de toutes les formes de discrimination, une gouvernance et une administration transparentes et responsables, et

l'encouragement à forger des partenariats avec des organisations libres et représentatives de la société civile.

Ils se sont également engagés à s'attaquer de concert aux causes profondes de la pauvreté, du chômage et de l'exclusion sociale afin d'améliorer la qualité de vie de tous nos peuples. Parmi les autres engagements qu'ils ont pris à Copenhague, il faut citer notamment la création de l'environnement propice voulu pour aider les populations à parvenir au développement social, l'élimination de la pauvreté dans un certain délai, l'appui au plein emploi en tant qu'objectif politique prioritaire, la garantie d'un accès universel et équitable à l'éducation et aux soins de santé primaires, l'accélération du développement de l'Afrique et des pays les moins avancés, l'assurance que les programmes d'ajustement structurel comprennent des ressources qui sont affectées aux objectifs de développement social, l'augmentation des fonds alloués au développement social et le renforcement de la coopération en faveur du développement social par l'ONU. En un mot, à Copenhague, la communauté internationale s'est attachée à placer l'être humain au centre du développement. C'était là une occasion inégalée pour la communauté internationale d'ouvrir un nouveau chapitre de la coopération dans la mise en oeuvre du programme d'action pour le développement social.

Comme beaucoup s'en souviendront, j'ai participé à cette rencontre et j'ai donc été un témoin direct de la détermination écrasante de la communauté internationale à parvenir à un développement social centré sur l'être humain. Mais, à mon retour dans mon pays, je n'ai pas assisté à une telle transformation sociale. Au contraire, je suis devenu une victime directe de ces mêmes maux que le Sommet s'était efforcé d'éradiquer. J'ai été immédiatement arrêté à mon arrivée sur l'accusation forgée, de toutes pièces, de tramer un coup d'État – chose que je n'aurais même pas pu faire lorsque je portais l'uniforme. J'ai alors été mis en prison. Mon véritable délit, si tant est qu'il y en eut un, était que j'avais défendu la démocratie et la bonne gestion des affaires publiques et que je m'étais fermement exprimé en leur faveur. Ainsi, cette épreuve qui m'a été imposée semblait remettre en cause la raison d'être même des principes de justice énoncés dans la Déclaration de Copenhague.

Mon expérience personnelle n'a toutefois pas été unique. Il y a eu de nombreux cas de ce genre qui ne font que témoigner de la résistance persistante aux types de changement envisagés dans la Déclaration de

Copenhague. Ma seule joie a été qu'en dépit de cette résistance, le monde a continué d'aller de l'avant et de faire des pas de géant, comme on peut le constater dans la mise en oeuvre des engagements contractés en 1995. Le monde a remporté de nombreux succès depuis le précédent Sommet.

Nul ne saurait nier que nous avons fait des progrès considérables dans le domaine économique et social au cours des dernières décennies. L'espérance de vie dans les pays en développement est passée de 46 à 64 ans. Le taux de mortalité infantile a été réduit de moitié, tandis qu'on a enregistré une augmentation de plus de 80 % de la proportion d'enfants inscrits dans les écoles primaires. L'accès à l'eau potable et à des services d'assainissement de base a également doublé.

Mais le tableau n'est pas aussi rose qu'il y paraît. Les progrès sont loin d'être universels et, dans bien des cas, la situation a empiré. La résistance dont je viens de parler perdure sous de nombreuses formes dans bien des pays. Une part importante du genre humain reste désespérément pauvre. À cet égard, je ne peux qu'être d'accord avec le Secrétaire général, M. Kofi Annan, qui a déclaré que la misère noire était un scandale pour l'humanité et qu'elle ne faisait qu'aggraver plusieurs autres problèmes.

Cette session extraordinaire se déroule à un moment où l'on voit apparaître une crise de légitimité quant à la mondialisation, en partie parce qu'on n'a pas accordé l'attention voulue aux dimensions de la mondialisation et à ses répercussions sociales, notamment pour ce qui est des inégalités croissantes et de la marginalisation d'une partie importante de la population des pays en développement. Lors de la dernière rencontre au sommet des dirigeants des pays du Sud, qui s'est déroulée à La Havane (Cuba), et que j'ai eu l'honneur et le privilège de présider, l'impact de la mondialisation sur les économies des pays en développement a fait l'objet d'une analyse et d'un débat approfondis.

En fin de compte, le Groupe des 77 a convenu que la mondialisation constitue un processus qui peut être inégal et imprévisible; mais, si elle peut être correctement maîtrisée et gérée, il est possible de jeter les bases d'une croissance durable et équitable au niveau international et national. Par conséquent, le Groupe des 77 a décidé de faire en sorte que la mondialisation soit profitable à tous les pays et tous les peuples, et de promouvoir la participation efficace des

pays en développement dans la prise de décisions concernant la politique économique internationale dans le contexte de la mondialisation de l'économie.

En dépit du fait que de nombreux gouvernements, surtout ceux des pays en développement, ont placé la lutte contre la pauvreté au coeur de leur politique nationale et ont adopté des programmes et des stratégies en ce sens, la pauvreté dans nos pays ne cesse de croître. En conséquence, son élimination reste le plus grand défi que les pays en développement doivent relever. La question de l'emploi est essentielle à l'élimination de la pauvreté, mais ce secteur a stagné dans la plupart des pays en développement. Les gouvernements sont limités par des politiques d'austérité fiscale et budgétaire qui leur ont été imposées par les institutions financières internationales. Ces mesures d'austérité ne permettent pas aux gouvernements de disposer de suffisamment de ressources pour lancer des programmes générateurs d'emplois rémunérateurs pour les jeunes dans le secteur productif de l'économie.

Dans son rapport sur l'Assemblée du millénaire (A/54/2000), le Secrétaire général a dressé un tableau très sombre de ce phénomène, puisqu'il a déclaré que le monde fait face au défi majeur du chômage des jeunes, qui est une conséquence de l'explosion démographique des jeunes. Selon les évaluations de l'OIT, 60 millions de jeunes cherchent du travail mais n'en trouvent pas. Cette situation se répercute dans d'autres domaines de la vie sociale, comme la criminalité et notamment les actes criminels transfrontaliers. On peut à juste titre déclarer que le chômage est à la source de presque tous les autres problèmes sociaux que connaît l'humanité actuellement, parmi lesquels la prostitution, le trafic de stupéfiants et la traite des êtres humains, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Dans ce contexte, la proposition du Secrétaire général visant à établir un réseau de réflexion de haut niveau sur le chômage des jeunes est une initiative louable. Je tiens à confirmer que le Groupe des 77 et la Chine appuient totalement la poursuite de cette initiative.

Beaucoup de progrès ont été accomplis dans le domaine de la santé publique, et l'espérance de vie a augmenté, surtout dans les pays développés. Cependant, un rapport publié récemment par l'Organisation mondiale de la santé indique que les pauvres sont touchés de façon disproportionnée par des maladies comme le VIH/sida, le paludisme, la tuberculose, etc.

En effet, plus de 95 % des personnes atteintes du VIH vivent dans des pays en développement, dont environ 70 % en Afrique subsaharienne; 300 millions de personnes contractent le paludisme chaque année, et 2 millions d'entre elles en meurent. Il est donc de plus en plus nécessaire de faire des efforts concertés à l'échelle internationale pour lutter contre la propagation de ces maladies. À cet égard, je tiens à assurer le Secrétaire général que les pays africains sont pleinement attachés à la campagne « Faire reculer le paludisme » de l'Organisation mondiale de la santé, comme le démontre le récent sommet qui a eu lieu à Abuja, au Nigéria, lors duquel un plan d'action définitif a été adopté et de nombreuses décisions importantes ont été prises sur les façons de lutter en Afrique contre cette maladie mortelle.

Je voudrais mentionner l'une des décisions clefs prises lors du sommet du Groupe des 77 à La Havane, à savoir la création d'un programme de prestation de soins de santé Sud-Sud visant à soutenir les services médicaux dans plusieurs des pays membres les plus pauvres. Je suis heureux de signaler que la mise en oeuvre de ce programme est bien avancée à Abuja, au Nigéria, d'où il est coordonné.

L'éducation dans la plupart des pays en développement n'a pas connu un meilleur sort, même si nous convenons tous qu'il s'agit de l'aspect essentiel de toutes les politiques et plans de développement. L'éducation est la clef de la nouvelle économie mondiale axée sur les connaissances et la technologie; et, dans les pays en développement, l'éducation peut nous donner l'occasion de surmonter beaucoup des obstacles qui entravent notre transformation sociale et économique. Mon pays accorde une grande attention à l'éducation, surtout à l'éducation primaire, afin de permettre à nos jeunes de saisir les occasions d'exploiter au maximum leur potentiel et d'apporter des contributions positives à la société.

Dans une large mesure, notre engagement d'accélérer le développement de l'Afrique et des pays les moins avancés n'a pas été respecté. Dans son rapport relatif à l'Assemblée du millénaire, le Secrétaire général indique :

« Si une action mondiale contre la pauvreté s'impose avec plus d'urgence en Afrique subsaharienne, c'est que la population y souffre plus que partout ailleurs. Selon les dernières estimations, c'est en Afrique subsaharienne que l'on

trouve le plus de personnes vivant avec moins de un dollar par jour. ... Dans les années 90, la croissance de la région a été plus lente que celle de tous les autres groupes de pays à revenu intermédiaire ou faible ». (A/54/2000, par. 139)

Les flux de capitaux privés en Afrique constituent une infime fraction des flux mondiaux, tandis que la fuite de capitaux dans certains de ces pays est plusieurs fois supérieure à leur produit intérieur brut. L'endettement extérieur total dépasse l'ensemble des produits intérieurs bruts, et certains pays utilisent plus de 25 % de leurs recettes d'exportation pour assurer le service de la dette. Les industries d'extraction dominent l'économie de la région et épuisent les ressources à un rythme alarmant.

Les problèmes auxquels l'humanité est confrontée sont immenses. Toutefois, en plaçant les préoccupations de tous au coeur des processus de prise de décisions et de planification, le compte à rebours a véritablement commencé. Si nous avons la volonté politique nécessaire, nous saurons éliminer les derniers foyers de résistance qui nous empêchent d'atteindre le progrès social et d'obtenir un mieux-être pour toute l'humanité.

Le fardeau de la dette extérieure continue de peser lourdement sur de nombreux pays membres du Groupe des 77, et constitue un grave obstacle à leurs efforts pour atteindre les objectifs sociaux du développement. Le ratio du service de la dette demeure très élevé, et il est donc extrêmement difficile de mobiliser des ressources locales qui puissent relancer le renouveau social et l'élimination de la pauvreté. Le dernier rapport de la Banque mondiale indique que le flux important d'aide vers nos pays à partir des deux principales institutions internationales consentant des prêts n'a pas suffi à alimenter une croissance économique durable. En fait, l'Afrique subsaharienne, qui était considérée au début des années 60 comme plus avancée que d'autres régions du monde en développement, a connu un recul au cours des trois dernières décennies du siècle dernier. Le rapport indique que la production économique collective de 48 pays africains ne dépasse pas celle de la Belgique. La question qui s'impose est la suivante : le Fonds monétaire international et la Banque mondiale ont-ils, peut-être de façon non délibérée, rendu l'Afrique plus pauvre par des politiques mal inspirées?

Dans ce contexte, le monde doit tenir dûment compte de l'appel lancé aux pays riches par la Banque

mondiale pour qu'ils ouvrent leurs marchés aux importations en provenance de l'Afrique. La Banque mondiale a constaté dans son rapport que les nations nanties dépensaient toutes ensemble 300 milliards de dollars pour subventionner et protéger leurs agriculteurs contre la concurrence étrangère. Ce chiffre équivaut à la production annuelle totale de l'Afrique. On peut donc constater que l'Afrique est menacée sur deux fronts : elle souffre premièrement du fardeau de l'endettement extérieur qui ne lui laisse aucune ressource pour relancer le renouveau social et, deuxièmement, elle souffre de cette politique protectionniste pratiquée par les pays avancés qui vise les importations des pays en développement.

Notre présence ici, aujourd'hui, atteste notre volonté collective de nous tourner vers les domaines où aucun progrès n'a été fait afin de rectifier les carences passées. Atteindre l'objectif fixé de place l'être humain au coeur de tout développement, mais plus particulièrement au coeur du développement social, est un effort qui exige des ressources qui sont distribuées de façon

disproportionnée parmi nous. Si nous voulons centrer nos énergies pour aborder l'élimination de la pauvreté, pour assurer l'emploi et promouvoir la justice sociale et l'intégration, la question de la dette dans les pays en développement doit être abordée avec sérieux et réglée définitivement. Les nations créditrices doivent immédiatement s'engager à annuler la dette des pays en développement, de façon à donner à ces pays une base de renouveau économique et de progrès social.

Pour conclure, je tiens à déclarer que le monde a la capacité d'éliminer la pauvreté, et cette session devrait nous offrir à tous l'occasion de renouveler notre engagement de donner à nos peuples l'espoir et la garantie d'une qualité de vie meilleure. Ils en ont besoin, et il ne faut pas le leur refuser.

**Le Président** (*parle en anglais*) : Je remercie de sa déclaration le Président et Commandant en chef des forces armées de la République fédérale du Nigéria.

*La séance est levée à 12 h 55.*